

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2203

10 septembre 2008

SOMMAIRE

AP3 Holding S.à r.l.	105711	Iniziativa Energetiche International S.A.	105712
AP Legnano S.à r.l.	105702	Jacques Dessange S.A. Société Luxem- bourgeoise de Coiffure S.A.	105701
Atos Origin Luxembourg PSF S.A.	105706	La Grande Tour S. à r.l.	105701
Black River CEI Subsidiary 3 S.à r.l.	105705	Lehwood International Holdings S.à. r.l.	105698
BRGEOF France & Benelux Holding S.à r.l.	105698	Lorraine Participations S.A.	105706
B & R Luxembourg S.A.	105744	Macquarie Capital S.A.	105704
Calpam Transports Luxembourg S.à r.l.	105711	Mamm'out Luxembourg S.à.r.l.	105706
Cardoso & Fils S. à r. l.	105709	Metora Holding S.A.	105703
cash.life Premium Policies	105699	Metora Holding S.A.	105703
Chabana S.A.	105699	Mytilini S.A.	105710
Chiorino Group S.A.	105708	Opus GP Sàrl	105744
Chiorino Participations S.A.	105708	Orbium S.à r.l.	105709
Ciba Specialty Chemicals Finance Luxem- bourg S.A.	105700	Oso Group S.A.	105713
Cowans Financing S.à r.l.	105702	Participations et Financements Extérieurs S.A.	105705
Defa International S.A.	105698	Peschiera S.à r.l.	105702
Dega S.A.	105713	Red Hammer S.à r.l.	105703
Dolce International (Lux-Dutch) S.à r.l. .	105743	Running Holding S.A.	105705
Dreadnought Investments Limited S.à r.l.	105704	Rurik Real Estate Investment S.A.	105709
Eagle (EU) S.à r.l.	105701	Safipa S.A., société Anonyme de Finance- ment et de Participation	105740
Electric-Diffusion S.A.	105704	Samsalux S.A.	105741
Emcedeux S.A.	105711	Schets J.	105705
Enviro Services International	105707	SGAM AI Alpha Fund	105700
Enviro Services International	105707	SIDACIER HOLDING S.A., société de ges- tion de patrimoine familial	105708
Enviro Services International	105699	Simis Holding S.A.	105710
Farcom Investment S.A.	105712	Soparac S.A.	105709
Farina European Invest S.A.	105700	Spectra S.A.	105710
H 96 Holding S.A.	105713	Stahlbeteiligungen Holding S.A.	105707
Harbinger Capital Investments S.à r.l. ..	105712	Twenty-Six Management S.A.	105708
Hjalmar S.A.	105710	Viedma S.A.	105738
Ilva International S.A.	105707	Vontobel Europe S.A.	105706
Iniziativa Energetiche International S.A.	105712		

Lehwood International Holdings S.à. r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 109.956.

Par résolutions signées en date du 29 mai 2008, l'associé unique a pris les décisions suivantes:

- Acceptation de la démission de David Scott Broderick, avec adresse professionnelle au 399, Park Avenue, 8th Floor, NY 10022 New York, Etats-Unis, de son mandat de gérant avec effet immédiat.
- Nomination de Richard Siu avec adresse professionnelle au 399, Park Avenue, NY 10022 New York, Etats-Unis, au mandat de gérant avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 août 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008109034/581/17.

Enregistré à Luxembourg, le 19 août 2008, réf. LSO-CT08706. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080126628) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2008.

Defa International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.
R.C.S. Luxembourg B 113.405.

Monsieur Austin J. O'CONNOR a démissionné de son mandat d'administrateur avec effet au 14 juillet 2008.

Pour la société

LWM

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2008109059/50/14.

Enregistré à Luxembourg, le 20 août 2008, réf. LSO-CT09129. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080125995) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2008.

BRGREOF France & Benelux Holding S.à. r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6D, route de Trèves.
R.C.S. Luxembourg B 130.327.

EXTRAIT

En date du 13 juin 2008, Blackrock Global Real Estate Opportunity Fund (Luxembourg) B S.à. r.l. ayant son siège social au 6D, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Grand Duché de Luxembourg et inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 130.326 a cédé:

- 958 parts sociales qu'elle détenait dans la Société à Blackrock Global Real Estate Opportunity Fund (Luxembourg) A S.à. r.l. ayant son siège social au 6D, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Grand-Duché de Luxembourg et inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 121.164.
- 2.157 parts sociales qu'elle détenait dans la Société à Blackrock Global Real Estate Opportunity Fund (Luxembourg) C S.à. r.l. ayant son siège social au 6D, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Grand-Duché de Luxembourg et inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 130.896.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 août 2008.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008109041/1092/23.

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2008, réf. LSO-CT09568. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080126585) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2008.

cash.life Premium Policies, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.
R.C.S. Luxembourg B 109.583.

—
Extrait des résolutions adoptées lors de l'assemblée générale ordinaire du 13 juin 2008

- La démission de M. Tom Verheyden en tant que administrateur de catégorie B et M. Marcus Simon en tant que administrateur de catégorie A de la société a été acceptée.
- Est nommé administrateur de catégorie B de la société:
 - * M. Andrew Gresham, résidant professionnellement au 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg.
- Sont renouvelés les mandats des administrateurs:
 - * M. Rolf Caspers, administrateur de catégorie B, résidant professionnellement au 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg;
 - * M. Bodo Demisch, administrateur de catégorie A, résidant professionnellement au 16 rue Nicolas Greddt, L-1641 Luxembourg;
 - * Dr. Thomas Wilhelm, administrateur de catégorie A, résidant professionnellement au 17A, Ludwig-von-Nagelstrasse, D-82152 Krailing.
- Est nommée réviseur d'entreprises Deloitte S.A., 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg
- Les mandats des administrateurs et du réviseur d'entreprises prendront fin lors de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2009 statuant sur les comptes annuels de 2008.

Luxembourg, le 21 juillet 2008.

Signatures

Un mandataire

Référence de publication: 2008109049/1463/27.

Enregistré à Luxembourg, le 20 août 2008, réf. LSO-CT09040. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080126397) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2008.

Chabana S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 17, rue de la Chapelle.
R.C.S. Luxembourg B 34.721.

—
Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 août 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008109102/534/12.

Enregistré à Luxembourg, le 19 août 2008, réf. LSO-CT08658. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080125870) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2008.

Enviro Services International, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 248.000,00.

Siège social: L-3378 Livange, Zone Industrielle et Commerciale.
R.C.S. Luxembourg B 10.747.

—
Cette mention annule et remplace la mention enregistrée le 11 octobre 2006 sous la référence LSO BV / 02639 déposée au R.C.S. de Luxembourg le 18 octobre 2006 sous le numéro L060111755.04

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 août 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008109120/534/15.

Enregistré à Luxembourg, le 19 août 2008, réf. LSO-CT08335. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080125888) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2008.

Farina European Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 31.647.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 19 juin 2008 à 11.00 à Luxembourg

L'Assemblée décide à l'unanimité de renouveler le mandat des Administrateurs de Monsieur Jean QUINTUS, Monsieur Joseph Winandy et COSAFIN S.A., représentée par Monsieur Jacques BORDET, pour un terme venant à échéance à l'Assemblée approuvant les comptes au 31.12.2008.

Pour copie conforme

J. QUINTUS / J. WINANDY

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2008109054/1172/16.

Enregistré à Luxembourg, le 20 août 2008, réf. LSO-CT09098. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080126259) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2008.

Ciba Specialty Chemicals Finance Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R.C.S. Luxembourg B 93.778.

—
L'assemblée générale extraordinaire du 18 juillet 2008 a accepté la démission de M. Thomas BUCHER de ses fonctions d'administrateur. De ce fait, le nombre des administrateurs est réduit à 4.

Luxembourg, le 28 juillet 2008.

Pour CIBA SPECIALTY CHEMICALS FINANCE LUXEMBOURG S.A., société anonyme

Experta Luxembourg, société anonyme

Catherine Day-Royemans / Liette Heck

Vice-President

Référence de publication: 2008109066/1017/16.

Enregistré à Luxembourg, le 20 août 2008, réf. LSO-CT08885. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080126624) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2008.

SGAM AI Alpha Fund, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 16, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 125.613.

—
Extrait des résolutions du Conseil d'Administration du 13 juin 2008

1. Démission de M. Philippe BROSSE en tant qu'Administrateur et Président du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration prend note de la démission de Monsieur Philippe BROSSE, résidant professionnellement 170, Place Henri Regnault 92043 - Paris La Défense Cedex, FRANCE, de ses fonctions d'Administrateur et de Président du Conseil d'Administration avec effet au 13 juin 2008.

2. Cooptation de M. Olivier LECLER en tant que Président du Conseil d'Administration en remplacement de M. Philippe BROSSE

Les Administrateurs restants décident de coopter Monsieur Olivier LECLER, résidant professionnellement 170, Place Henri Regnault 92043 - Paris La Défense Cedex, FRANCE, en remplacement de M. Philippe BROSSE, en qualité de Président du Conseil d'Administration avec effet au 13 juin 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

EURO-VL Luxembourg S.A., LUXEMBOURG

Signatures

Référence de publication: 2008109380/3451/22.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2008, réf. LSO-CT00071. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080126551) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2008.

La Grande Tour S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 37.600,00.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 41, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 128.986.

L'adresse professionnelle des gérants suivants de la Société a été modifiée de la façon suivante:

- Monsieur François Pfister: 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg;

- Monsieur Stef Oostvogels: 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg;

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 7 août 2008.

Pour la Société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008109075/1035/18.

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2008, réf. LSO-CT09767. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080126616) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2008.

Jacques Dessange S.A. Société Luxembourgeoise de Coiffure S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1368 Luxembourg, 38, rue du Curé.

R.C.S. Luxembourg B 21.577.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement en date du 06 août 2008

.....

5. Le mandat du commissaire aux comptes Sorecom S.à r.l. est renouvelé jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 2008.

Signature

Le mandataire de la société

Référence de publication: 2008109080/507/17.

Enregistré à Luxembourg, le 20 août 2008, réf. LSO-CT08834. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080126220) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2008.

Eagle (EU) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 21, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 125.450.

Le gérant de la Société, John Hopkins, a récemment changé d'adresse et est désormais domicilié au:

1, Knightsbridge, SW1X7LX Londres, Grande-Bretagne

L'associé de la Société, Apollo European Real Estate Fund II (Euro) LP, a récemment changé d'adresse et est désormais domicilié au:

2, Manhattanville Road, Purchase, NY 10577, Etats-Unis

Luxembourg, le 9 juin 2008.

PRISCILLE FOURNEAUX

MANAGER

Luxembourg, le 9 juin 2008

Référence de publication: 2008109346/9168/19.

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2008, réf. LSO-CT09749. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080126223) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2008.

Cowans Financing S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 21, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 124.479.

Le gérant de la Société, Andrea Orlandi, a récemment changé d'adresse et est désormais domicilié au:

1, Knightsbridge, SW1X7LX Londres, Grande-Bretagne

L'associé de la Société, Apollo European Real Estate Fund II (Euro) LP, a récemment changé d'adresse et est désormais domicilié au:

2, Manhattanville Road, Purchase, NY 10577, Etats-Unis

Luxembourg, le 9 juin 2008.

Priscille Fourneaux

MANAGER

Référence de publication: 2008109344/9168/18.

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2008, réf. LSO-CT09744. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080126146) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2008.

Peschiera S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 21, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 119.743.

Le gérant de la Société, Michael Pashley, a récemment changé d'adresse et est désormais domicilié au:

1, Knightsbridge, SW1X7LX Londres, Grande-Bretagne

L'associé de la Société, Apollo European Real Estate Fund II (Euro) LP, a récemment changé d'adresse et est désormais domicilié au:

2, Manhattanville Road, Purchase, NY 10577, Etats-Unis

Luxembourg, le 9 juin 2008.

Priscille Fourneaux

MANAGER

Référence de publication: 2008109345/9168/18.

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2008, réf. LSO-CT09746. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080126218) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2008.

AP Legnano S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 21, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 120.688.

Le gérant de la Société, John Hopkins, a récemment changé d'adresse et est désormais domicilié au:

1, Knightsbridge, SW1X7LX Londres, Grande-Bretagne

L'associé de la Société, Apollo European Real Estate Fund II (Euro) LP, a récemment changé d'adresse et est désormais domicilié au:

2, Manhattanville Road, Purchase, NY 10577, Etats-Unis

Luxembourg, le 9 juin 2008.

Priscille Fourneaux

MANAGER

Référence de publication: 2008109342/9168/18.

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2008, réf. LSO-CT09739. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080126134) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2008.

Metora Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1319 Luxembourg, 147, rue Cents.

R.C.S. Luxembourg B 84.123.

La société BRITANICA ASSET MANAGEMENT S.A., avec siège social à 2, rue Hannelaast, L-9544 Wiltz, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 107.480, elle-même représentée par son administrateur, la société LFS Property Services S.A., anciennement dénommée Luxembourg Financial Services S.A., avec siège social à L-8010 Strassen, 270, route d'Arlon, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 37.917, représentée par ses deux administrateurs, Madame Gisèle Klein et Monsieur Jeannot Mousel, fait savoir qu'elle démissionne avec effet immédiat au 15/07/08 de son poste d'administrateur.

Luxembourg, le 15/07/08.

LFS Property Services S.A.

Représentée par Gisèle Klein / Représentée par Jeannot Mousel

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2008109372/3220/19.

Enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2008, réf. LSO-CS11783. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080126460) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2008.

Metora Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1319 Luxembourg, 147, rue Cents.

R.C.S. Luxembourg B 84.123.

La société LFS ADVICE SERVICES S.A. (anciennement LUXEMBOURG FINANCIAL SERVICES II S.A.), avec siège social à 270 route d'Arlon L-8010 Strassen, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 28.203, elle-même représentée par ses deux administrateurs-délégués, Madame Gisèle Klein et Monsieur Jeannot Mousel, fait savoir qu'elle démissionne avec effet immédiat au 15/07/08 de son poste d'administrateur.

Luxembourg, le 15/07/08.

LFS ADVICE SERVICES S.A.

représentée par Gisèle Klein / représentée par Jeannot Mousel

Administrateur-déléguée / Administrateur-déléguée

Référence de publication: 2008109364/3220/17.

Enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2008, réf. LSO-CS11704. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080126459) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2008.

Red Hammer S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 21, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 106.326.

Les associés de la Société, John Hopkins et Mike Pashley, ont récemment changé d'adresse et sont désormais domiciliés au:

1, Knightsbridge, SW1X7LX Londres, Grande-Bretagne

Le gérant de la Société, Mike Pashley a récemment changé d'adresse et est désormais domicilié au:

1, Knightsbridge, SW1X7LX Londres, Grande-Bretagne

Luxembourg, le 9 juin 2008.

ANNE DELORD

MANAGER

Référence de publication: 2008109355/9168/18.

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2008, réf. LSO-CT09762. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080126256) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2008.

Electric-Diffusion S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 29, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 64.557.

La société BRITANICA ASSET MANAGEMENT S.A., avec siège social à 2, rue Hannelaast, L-9544 Wiltz, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 107.480, elle-même représentée par son administrateur, la société LFS Property Services S.A., anciennement dénommée Luxembourg Financial Services S.A., avec siège social à L-8010 Strassen, 270, route d'Arlon, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 37.917, représentée par ses deux administrateurs, Madame Gisèle Klein et Monsieur Jeannot Mousel, fait savoir qu'elle démissionne avec effet immédiat au 15/07/08 de son poste d'administrateur.

Luxembourg, le 15/07/08.

LFS Property Services S.A.

représentée par Gisèle Klein / représentée par Jeannot Mousel

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2008109361/3220/19.

Enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2008, réf. LSO-CS11693. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080126454) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2008.

Dreadnought Investments Limited S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 162.500,00.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 86.179.

Extrait des décisions prises lors de l'Assemblée Générale tenue en date du 04 août 2008

RÉSOLUTION

L'Assemblée nomme Monsieur Alain HEINZ, né le 17 mai 1968 à Forbach (France) résidant professionnellement au 121, avenue de la Faiencerie, L-1511 Luxembourg, au poste de gérant A de la société avec effet immédiat pour une durée indéterminée.

Pour extrait

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2008109358/587/18.

Enregistré à Luxembourg, le 20 août 2008, réf. LSO-CT09079. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080126428) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2008.

Macquarie Capital S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1475 Luxembourg, 37, rue du Saint Esprit.

R.C.S. Luxembourg B 138.295.

Il résulte des résolutions prises par le conseil d'administration de Macquarie Capital S.A. le 22 juillet 2008 que Monsieur Charles Roemers a été nommé Président du conseil d'administration de la Société, avec effet immédiat à la date du 22 juillet 2008 jusqu'à l'Assemblée générale qui se tiendra en l'année 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 04 août 2008.

Pour la Société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008109386/7959/17.

Enregistré à Luxembourg, le 13 août 2008, réf. LSO-CT06317. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080126648) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2008.

Running Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1510 Luxembourg, 38, avenue de la Faïencerie.
R.C.S. Luxembourg B 71.680.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 11 août 2008 que:

Madame Valérie WESQUY, employée privée, demeurant professionnellement 3, rue Bellevue, L-1227 Luxembourg a été nommée Administrateur en remplacement de Monsieur Michele CANEPA. Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2011.

Luxembourg, le 12/08/08.
Pour extrait conforme
Signature

Référence de publication: 2008109082/5878/17.

Enregistré à Luxembourg, le 20 août 2008, réf. LSO-CT09005. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080126128) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2008.

Schets J., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9647 Doncols, 100, Duerfstrooss.
R.C.S. Luxembourg B 92.069.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 14 août 2008.
Pour la société
Anja HOLTZ
Notaire

Référence de publication: 2008109094/2724/13.

(080126034) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2008.

Black River CEI Subsidiary 3 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.
R.C.S. Luxembourg B 125.108.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 14 août 2008.
Henri BECK
Notaire

Référence de publication: 2008109101/201/12.

(080126145) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2008.

Participations et Financements Extérieurs S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 17, rue de la Chapelle.
R.C.S. Luxembourg B 48.938.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 août 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008109103/534/12.

Enregistré à Luxembourg, le 19 août 2008, réf. LSO-CT08626. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080125868) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2008.

Mamm'out Luxembourg S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9670 Merkholtz, In den Sangen.

R.C.S. Luxembourg B 91.712.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 18 août 2008.

Pour la société

Anja HOLTZ

Notaire

Référence de publication: 2008109096/2724/13.

(080126027) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2008.

Vontobel Europe S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 1, Côte d'Eich.

R.C.S. Luxembourg B 78.142.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 22 août 2008.

Pour la société

Anja HOLTZ

Notaire

Référence de publication: 2008109098/2724/13.

(080125936) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2008.

Atos Origin Luxembourg PSF S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1253 Luxembourg, 2, rue Nicolas Bové.

R.C.S. Luxembourg B 37.048.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 août 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008109106/534/12.

Enregistré à Luxembourg, le 13 août 2008, réf. LSO-CT06427. - Reçu 36,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080125864) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2008.

Lorraine Participations S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 59.261.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

EURO SUISSE AUDIT (Luxembourg)

10A, rue Henri M. Schnadt, L-2530 LUXEMBOURG

Réviseurs d'entreprises

Signature

Référence de publication: 2008109154/636/16.

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2008, réf. LSO-CT09654. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080125993) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2008.

Stahlbeteiligungen Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 17, rue de la Chapelle.
R.C.S. Luxembourg B 14.849.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 août 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008109104/534/12.

Enregistré à Luxembourg, le 19 août 2008, réf. LSO-CT08640. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080125866) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2008.

Ilva International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 17, rue de la Chapelle.
R.C.S. Luxembourg B 98.029.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 août 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008109105/534/12.

Enregistré à Luxembourg, le 19 août 2008, réf. LSO-CT08645. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080125865) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2008.

Enviro Services International, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 248.000,00.

Siège social: L-3378 Livange, Zone Industrielle et Commerciale.
R.C.S. Luxembourg B 10.747.

Cette mention annule et remplace la mention enregistrée le 18 janvier 2008 sous la référence LSO CM / 06653 déposée au R.C.S. de Luxembourg le 25 janvier 2008 sous le numéro L080013556.04

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 août 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008109121/534/15.

Enregistré à Luxembourg, le 19 août 2008, réf. LSO-CT08357. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080125891) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2008.

Enviro Services International, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 248.000,00.

Siège social: L-3378 Livange, Zone Industrielle et Commerciale.
R.C.S. Luxembourg B 10.747.

Cette mention annule et remplace la mention enregistrée le 18 janvier 2008 sous la référence LSO CM / 06647 déposée au R.C.S. de Luxembourg le 25 janvier 2008 sous le numéro L080013553.04

Le bilan au 31 décembre 2004 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 août 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008109119/534/15.

Enregistré à Luxembourg, le 19 août 2008, réf. LSO-CT08332. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080125885) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2008.

SIDACIER HOLDING S.A., société de gestion de patrimoine familial, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 49.097.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 août 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008109107/534/13.

Enregistré à Luxembourg, le 20 août 2008, réf. LSO-CT09300. - Reçu 20,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080125862) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2008.

Chiorino Group S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 61.973.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 août 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008109108/534/12.

Enregistré à Luxembourg, le 18 août 2008, réf. LSO-CT07476. - Reçu 24,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080125861) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2008.

Chiorino Participations S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 30.330.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 août 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008109109/534/12.

Enregistré à Luxembourg, le 18 août 2008, réf. LSO-CT07473. - Reçu 18,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080125860) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2008.

Twenty-Six Management S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons Malades.
R.C.S. Luxembourg B 114.905.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle tenue en date du 4 août 2008 que M. Fernand HEIM, directeur financier, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg, a été nommé au poste d'administrateur, en remplacement de M. Gérard MULLER, démissionnaire.

Il terminera le mandat de son prédécesseur qui viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2011.

Pour extrait conforme
SG AUDIT SARL
Signature

Référence de publication: 2008109168/521/17.

Enregistré à Luxembourg, le 19 août 2008, réf. LSO-CT08296. - Reçu 14,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080126012) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2008.

Soparlac S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 56.791.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 août 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008109110/534/12.

Enregistré à Luxembourg, le 18 août 2008, réf. LSO-CT07593. - Reçu 18,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080125859) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2008.

Orbium S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 129.855.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 août 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008109111/534/12.

Enregistré à Luxembourg, le 19 août 2008, réf. LSO-CT08315. - Reçu 20,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080125874) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2008.

Cardoso & Fils S. à r. l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 25.000,00.

Siège social: L-2440 Luxembourg, 158, rue de Rollingergrund.
R.C.S. Luxembourg B 110.153.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 août 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008109147/534/13.

Enregistré à Luxembourg, le 7 août 2008, réf. LSO-CT02901. - Reçu 24,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080125969) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2008.

Rurik Real Estate Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 33, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 129.076.

En date du 30 juin 2008, les actionnaires de Rurik Real Estate Investment S.A. ont décidé de nommer KPMG Luxembourg ayant pour siège social le 31, allée Scheffer à Luxembourg (L-2529) comme réviseur d'entreprises pour un mandat qui prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle des actionnaires qui statuera sur les comptes de l'année sociale se terminant en 2008.

Pour extrait conforme et sincère

Rurik Real Estate Investment S.A.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008109176/5499/17.

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2008, réf. LSO-CT09876. - Reçu 14,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080126006) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2008.

Mytilini S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R.C.S. Luxembourg B 63.182.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22/08/2008.

MYTILINI S.A.

Alexis DE BERNARDI / Marie-Fiore RIES-BONANI

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2008109160/545/15.

Enregistré à Luxembourg, le 20 août 2008, réf. LSO-CT09481. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080126032) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2008.

Spectra S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R.C.S. Luxembourg B 43.712.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22/08/2008.

SPECTRA S.A.

Alexis DE BERNARDI / Lorenzo GIANELLO

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2008109161/545/15.

Enregistré à Luxembourg, le 20 août 2008, réf. LSO-CT09479. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080126036) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2008.

Hjalmar S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 96.864.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22.08.08.

Signature.

Référence de publication: 2008109208/1369/12.

Enregistré à Luxembourg, le 20 août 2008, réf. LSO-CT09201. - Reçu 30,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080126427) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2008.

Simis Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R.C.S. Luxembourg B 39.782.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 août 2008.

Paul FRIEDERS

Notaire

Référence de publication: 2008109195/212/12.

(080126480) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2008.

Emcedeux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R.C.S. Luxembourg B 73.814.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22/08/08.

EMCEDEUX S.A.

Georges DIEDERICH / Robert REGGIORI

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2008109156/545/15.

Enregistré à Luxembourg, le 22 août 2008, réf. LSO-CT10527. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080126008) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2008.

Calpam Transports Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-8069 Bertrange, 14, rue de l'Industrie.
R.C.S. Luxembourg B 70.997.

EXTRAIT

Il ressort de l'assemblée générale du 30 juin 2008:

Démission d'un gérant:

Monsieur Keith Rissen a présenté sa démission du poste de gérant à partir du 1^{er} juillet 2008.

Nomination d'un gérant:

Monsieur Johan Innegraeve, né le 9 mars 1961 à B-Hamont, de nationalité belge, habitant à B-1702 Dilbeek, Dianalaan 29 a été nommé en tant que gérant pour une durée de 6 ans, à partir du 1^{er} juillet 2008.

Bertrange, le 6 août 2008.

Pour extrait conforme

Signature

Gérant technique

Référence de publication: 2008109180/287/21.

Enregistré à Luxembourg, le 19 août 2008, réf. LSO-CT08556. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080126088) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2008.

AP3 Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 21, allée Scheffer.
R.C.S. Luxembourg B 108.854.

Le gérant de la Société, Mike Pashley a récemment changé d'adresse et est désormais domicilié au:

1, Knightsbridge, SW1X7LX Londres, Grande-Bretagne

Les associés de la Société, John Hopkins et Mike Pashley, ont récemment changé d'adresse et sont désormais domiciliés au:

1, Knightsbridge, SW1X7LX Londres, Grande-Bretagne

Luxembourg, le 9 juin 2008.

Priscille Fourneaux

Manager

Référence de publication: 2008109189/9168/18.

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2008, réf. LSO-CT09736. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080126125) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2008.

Iniziative Energetiche International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R.C.S. Luxembourg B 114.281.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22/08/2008.

INIZIATIVE ENERGETICHE INTERNATIONAL S.A.

Mohammed KARA / Georges DIEDERICH

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2008109157/545/15.

Enregistré à Luxembourg, le 20 août 2008, réf. LSO-CT09484. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080126017) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2008.

Iniziative Energetiche International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R.C.S. Luxembourg B 114.281.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22/08/2008.

INIZIATIVE ENERGETICHE INTERNATIONAL S.A.

Mohammed KARA / Georges DIEDERICH

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2008109158/545/15.

Enregistré à Luxembourg, le 20 août 2008, réf. LSO-CT09483. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080126023) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2008.

Farcom Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1636 Luxembourg, 10, rue Willy Goergen.
R.C.S. Luxembourg B 82.513.

Le bilan au 31 décembre 2002 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22/08/08.

Signature.

Référence de publication: 2008109248/318/12.

Enregistré à Luxembourg, le 20 août 2008, réf. LSO-CT09156. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080125863) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2008.

Harbinger Capital Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.
R.C.S. Luxembourg B 127.489.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12/08/08.

Signature.

Référence de publication: 2008109252/805/12.

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2008, réf. LSO-CT09860. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080125889) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2008.

Dega S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R.C.S. Luxembourg B 73.456.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22/08/2008.

DEGA S.A.

REGGIORI Robert / DIEDERICH Georges

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2008109159/545/15.

Enregistré à Luxembourg, le 20 août 2008, réf. LSO-CT09482. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080126030) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2008.

H 96 Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R.C.S. Luxembourg B 57.179.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22.08.2008.

H 96 HOLDING S.A.

Régis DONATI / Marie-Fiore RIES-BONANI

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2008109162/545/15.

Enregistré à Luxembourg, le 20 août 2008, réf. LSO-CT09454. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080126038) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2008.

Oso Group S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill.
R.C.S. Luxembourg B 141.071.

STATUTES

In the year two thousand and eight, on the twenty-eighth day of July.

Before Maître Schaeffer, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

Unitex Investment Corporation S.A., having its registered office at 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Registry under the number 71.315 (hereafter: "UIC"), being represented by Mr Raymond Thill, employee, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal on 28 July 2008

The said proxy, signed *ne varietur* by the proxyholder of the person appearing and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

UIC shall be hereafter be referred to as the "Shareholder".

Such appearing party, acting in the hereinabove stated capacity, has requested the notary to draw up the following Articles of Incorporation of a "société anonyme" which it declared to organize.

Chapter I.- Name, Registered office, Object, Duration

1. Form, Name.

1.1 The Company is hereby formed as a Luxembourg public limited liability company (société anonyme) with a management board (directoire) and supervisory board (conseil de surveillance) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg (and in particular, the amended law dated 10 August 1915 on commercial companies (the "1915 Law")) and by the present articles (the "Articles").

1.2 The Company exists under the name of "OSO GROUP S.A.".

2. Registered office.

2.1 The registered office of the Company is established in Luxembourg-City (Grand Duchy of Luxembourg).

2.2 It may be transferred to any other municipality in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the sole shareholder or in case of plurality of shareholders by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

2.3 The management board (directoire) of the Company (the "Management Board") is authorized to change the address of the Company inside the municipality of the Company's registered office.

2.4 Should any political, economic or social events of an exceptional nature occur or threaten to occur which are likely to affect the normal functioning of the registered office or communications with abroad, the registered office may be provisionally transferred abroad until such time as circumstances have completely returned to normal. Such decision will not affect the Company's nationality which will notwithstanding such transfer, remain that of a Luxembourg company. The decision as to the transfer abroad of the registered office will be made by the Management Board.

2.5 The Company may have offices and branches, both in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

3. Object.

3.1 The Company's object is to acquire and hold interests, directly or indirectly, in any form whatsoever, in other Luxembourg or foreign entities, and in particular to hold interest in the companies established in Mauritius, Madagascar and in Europe, and involved in producing, marketing, selling and distributing Madagascan gambas and of other premium seafood, such acquisition and holding of interests being made by way of, among others, the subscription or the acquisition of any securities and rights through participation, contribution, underwriting, firm purchase or option, negotiation or in any other way, or of financial debt instruments in any form whatsoever, and to administrate, develop and manage such holding of interests.

3.2 The Company may also render every assistance, whether by way of loans, guarantees or otherwise to its subsidiaries or companies in which it has a direct or indirect interest, or any company being a direct or indirect shareholder of the Company or any company belonging to the same group as the Company (hereafter referred to as the "Connected Companies"), it being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity of the financial sector. On an ancillary basis of such assistance, the Company may also render administrative and marketing assistance to its Connected Companies.

3.3 The Company may in particular enter into the following transactions it being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity of the financial sector:

3.3.1 to borrow money in any form or to obtain any form of credit facility and raise funds through, including, but not limited to, the issue of bonds, notes, promissory notes, certificates and other debt instruments or debt securities, convertible or not, or the use of financial derivatives or otherwise;

3.3.2 to advance, lend or deposit money or give credit to or with or to subscribe to or purchase any debt instrument issued by any Luxembourg or foreign entity on such terms as may be thought fit and with or without security;

3.3.3 to enter into any guarantee, pledge or any other form of security, whether by personal covenant or by mortgage or charge upon all or part of the undertaking, property assets (present or future) or by all or any of such methods, for the performance of any contracts or obligations of the Company and of any of the Connected Companies, within the limits of any applicable legal provision; and

3.3.4 to enter into agreements, including, but not limited to partnership agreements, underwriting agreements, marketing agreements, management agreements, advisory agreements, administration agreements and other contracts for services, selling agreements, interest and/or currency exchange agreements and other financial derivative agreements in relation to its object.

3.4 In addition to the foregoing, the Company can perform all legal, commercial, technical and financial investments or operation and in general, all transactions which are necessary or useful to fulfil its objects as well as all operations connected directly or indirectly to facilitating the accomplishment of its purpose in all areas described above.

4. Duration. The Company is formed for an unlimited duration.

Chapter II.- Capital

5. Capital. The subscribed capital is set at thirty one thousand Euro (EUR 31,000.-), composed of 3,100 registered shares fully paid up with a par value of ten Euro (EUR 10.-) each, divided into:

- 2,167 (two thousand one hundred and sixty-seven) Class A Ordinary Shares;
- 651 (six hundred and fifty-one) redeemable Class B Preference Shares; and
- 282 (two hundred and eighty-two) redeemable Class C Preference Shares;

(the Class B Preference Shares and the Class C Preference Shares together the "Preference Shares"; the Class A Ordinary Shares and the Preference Shares together the "Shares" or individually a "Share").

6. Form of the shares, Rights and obligations of the shares. The shares are in principle in registered form, or in bearer form at the request of the Shareholders and subject to legal conditions.

Except if otherwise provided in these Articles, all the Shares shall bear the same rights and obligations.

7. Payment of shares. Payments on shares not fully paid up at the time of subscription may be made at the time and upon conditions which the Management Board shall from time to time determine. Any amount called up on shares will be charged equally on all outstanding shares which are not fully paid up.

8. Modification of capital. The subscribed capital of the Company may be increased or reduced by resolutions of the Shareholders adopted in the manner legally required for amending the Articles.

9. Redemption of preference shares.

9.1 All Preference Shares issued by the Company are redeemable shares. Subscribed and fully paid in Preference Shares shall be redeemable at any time at the option of the holders of such Preference Shares pursuant to the conditions set out in this article 9.1 at the earlier of (a) 01 January 2014, or (b) the payment by the Company of the last capital instalment of any loan facility it may conclude with The Mauritius Commercial Bank Ltd at any time together with all accrued interest.

9.2 Subject to the fulfilment of the conditions set out in article 49-8 of the Law, a number of Preference Shares corresponding to an amount up to 25% of the Free Cash Flow to Equity (as defined in article 31.4.3) of the Company will be redeemed each year, within 30 days of the adoption of the annual audited accounts.

9.3 The Preference Shares that have been redeemed shall bear no voting rights, shall have no rights to receive any dividends or liquidation proceeds, and shall be deemed cancelled immediately upon redemption. The Shareholders agree that the redemption of the Shares of a given class made in accordance with the provisions hereof respects their right to equal treatment by the Company.

9.4 The redemption price of the Preference Shares (the "Redemption Price") shall be their nominal value. The Redemption Price may be paid either in form of a cash distribution or of a distribution in kind or one part in cash and one part in kind.

9.5 Except if otherwise provided in a shareholders' agreement or any other agreement or document binding upon the Shareholders and/or the Company, at least seven (7) days prior to any redemption date, written notice shall be sent by registered mail or internationally recognized overnight courier to each registered Shareholder of the relevant Preference Shares at his address last shown in the shareholders' register of the Company to be redeemed, (or to the Company if the redemption is to be made at the option of the Shareholder), notifying such holder /the Company of the number of shares so to be redeemed, specifying the redemption date, the Redemption Price and the procedures necessary to submit Shares to the Company for redemption (such notice is hereinafter referred to as the "Redemption Notice"). The Redemption Price of such Shares shall be payable to the order of the person whose name appears on the share register as the owner thereof on the bank account provided to the Company by such Shareholder before the redemption date.

10. Conversion.

10.1 Subject to the decision of the Management Board, if such power has been delegated to it by the Company's shareholders, or to the decision of the extraordinary general meeting of shareholders, the Shareholders will be entitled to require the conversion of all (but not some only) of their Preference Shares into Class A Ordinary Shares, at the rate of 1 (one) Class A Ordinary Share for each Preference Share held either (a) between 1 April 2011 and 31 December 2013, or (b) upon occurrence of a Conversion Event.

10.2 The "Conversion Event" means, for the purposes of this article 10, the occurrence of:

10.2.1 a Change of Control, or an event triggering the exercise of a Material Underperformance Put or Proportionate Tag Along; or

10.2.2 the passing of a resolution approving the listing of the shares of the Company on any recognised stock market; or

10.2.3 a merger or consolidation of the Company with another company; or

10.2.4 a trade sale of the Company.

11. Listing. The Company may effect a listing of its shares or shares of any of its Subsidiaries on any recognised international stock market in accordance with the rules of that exchange provided always that the price payable with respect to introductory price to effect the listing on the stock exchange will be at least equivalent to eighty (80) percent of the fair market value of the Class A Ordinary Shares in issue as may be determined by an independent appraiser, designated by the Company.

12. Change of control and drag along rights.

12.1 The Change of Control shall occur if any person or persons who Control the Company at the date of its incorporation subsequently cease to Control it or if any person or persons subsequently acquire Control of it. As long as UIC shall be controlled by Mr. Salim Ismail and/or Mr. Mathias Ismail and/or Mr. Gauthier Ismail (or any person or entity he or they would control, directly or indirectly), no Change of Control will occur.

12.2 Upon the occurrence of the Change of Control, any holder of Class B Preference Shares will have the option to convert the Class B Preference Shares into Class A Ordinary Shares and to require UIC and/or the Company to purchase all of the shares held by such holder of Class B Preference Shares following the conversion of the Class B Preference Shares into Class A Ordinary Shares (the "Option Shares") on no less favourable terms and conditions than upon which

the Change of Control takes place. In this respect, the transfer price shall: (i) either be related to the fair market value of the Company, or (ii) shall be at least equal to the price at which the Change of Control takes place, whichever is higher. The transfer price will bear interest at an annual rate of 2.5% above 3-month EURO LIBOR between a date 60 days after the date on which the holder of Class B Preference Shares notifies the Company of its intention to exercise the option and the date on which the transfer of the Option Shares is complete.

12.3 Sale of controlling interest: If at any time any one (1) shareholder or more shareholders acting in concert propose (each a "Proposing Transferor") to transfer such number of shares collectively held by them in the Company to a proposed transferee (the "Proposed Transferee") and such transfer, if completed, will result in a Change of Control of the Company, each other remaining Shareholder (each a "Remaining Shareholder") will have the right but not the obligation to require the Proposing Transferor to or procure that the Proposed Transferee purchases from the Remaining Shareholders, for the same contribution per share and upon the same terms and conditions as to be paid and given to the Proposing Transferor, all the shares or Option Shares held by the Remaining Shareholders in the Company alongside the shares held by the Proposing Transferor, provided always that such contribution shall at least be equal to the transfer price as set out in article 12.2 hereinabove.

12.4 Drag-Along

12.4.1 Upon the occurrence of the circumstances giving rise to a Change of Control, UIC shall have the right (but not the obligation) (the "Drag Along Right") to require the holder of Class B Preference Shares to sell the shares that it holds in the capital of the Company (following the conversion of the Class B Preference Shares into Class A Ordinary Shares) free from all Encumbrances and together with all rights then attaching thereto to the person that has acquired the Control of the Company, by serving a written notice (a "Compulsory Sale Notice") on the same terms and conditions and the same consideration as applicable to the Change of Control and on the date specified in the Compulsory Sale Notice (the "Compulsory Sale Completion Date");

12.4.2 (a) In the event that consideration applicable to the Change of Control is, in whole or in part, non-cash consideration (which shall include any earn-out arrangement), the relevant Compulsory Sale Notice will specify the type of non-cash consideration and the proposed fair market value of that non-cash consideration, UIC shall procure that instead of the holder of Class B Preference Shares receiving their proportion of the non-cash consideration in respect of their relevant shares, the holder of Class B Preference Shares shall receive cash in an amount equal to the fair market value of their entitlement to non-cash consideration as at the date of the Compulsory Sale Notice is paid to the holder of Class B Preference Shares.

12.4.2 (b) If within 8 Business Days of delivery of a Compulsory Sale Notice the holder of Class B Preference Shares gives written notice to UIC that it disagrees with the proposed fair market value of their entitlement to non-cash consideration specified in the Compulsory Sale Notice, the determination of the fair market value will be referred by the proposed transferor(s) to a Fair Market Value Expert (as defined in the Definitions section) for determination. If the determination of the fair market value by the Fair Market Value Expert is higher than the amount specified in the Compulsory Sale Notice in respect of such fair market value, UIC shall, for the avoidance of doubt, be entitled to withdraw the Compulsory Sale Notice at its sole discretion. If the determination of the fair market value by the Fair Market Value Expert is equal to the amount specified in the Compulsory Sale Notice in respect of such fair market value, such determination shall be final and binding on the parties. If the determination of the fair market value by the Fair Market Value Expert is lower than the amount specified in the Compulsory Sale Notice in respect of such fair market value then (unless the transferee shall pay to the Compulsory Seller the Compulsory Sale Consideration specified in the Compulsory Sale Notice), the relevant Compulsory Sale Notice shall cease to have any effect in relation to any person and the holder of Class B Preference Shares will not be obliged to sell, and no person will be obliged to buy, the shares pursuant to that Compulsory Sale Notice.

12.4.3 The shares subject to the Compulsory Sale Notice shall be sold and purchased in accordance with the following provisions:

(i) on the Compulsory Sale Completion Date, the holder of Class B Preference Shares shall deliver duly executed documents of transfer in a form reasonably acceptable to the relevant transferee in respect of the relevant shares it is to transfer together with the relevant instrument or certificate, if applicable. Such transferee shall transfer the funds corresponding to the amount required to satisfy the relevant consideration due to the holder of Class B Preference Shares in accordance with article 12.4.1 of the Articles (the "Compulsory Sale Consideration") on the Compulsory Sale Completion Date;

(ii) subject always to the occurrence of the steps contemplated under this article 12.4, each of the holder of Class B Preference Shares and the transferee shall send the notification of the transfer as of the Compulsory Sale Completion Date to the Company and the Company hereby undertakes to register the transfer in the shareholders' register.

13. Pre-emption rights and tag-along rights. The transfer of shares in the Company may be restricted as set out in this article 13.

13.1 General principle: For so long as the holder of Class B Preference Shares will have any interest or claim in the Company (whether by way of shares in its capital, by way of accrued interest or dividend or otherwise), the holders of Class A Ordinary Shares will not sell, encumber or otherwise dispose of any of their shares in the Company, nor in any of its Subsidiaries, held directly or indirectly, without informing the holder of Class B Preference Shares.

13.2 Pre-emption rights on transfers: If the holder of Class B Preference Shares wishes to sell any part of its shareholding in the Company, it must first offer to the other shareholders the right to purchase such shares on the same terms and conditions (particularly with respect to price, form and options as to consideration and payment) in accordance with the following procedure:

13.2.1 Following receipt of a firm offer for the shares made in good faith that the holder of Class B Preference Shares wishes to accept, the holder of Class B Preference Shares shall provide notice of the proposed share transfer to UIC and/or other shareholders, if applicable, as beneficiary (ies) of the pre-emption right (the "Transfer Notice").

The Transfer Notice must include the following information:

(i) the name (or company name) and the address (or the registered office) of the proposed purchaser(s) (individually or collectively, the "Purchaser") and the name of the person(s) having ultimate control of the Purchaser (if the Purchaser is not an individual);

(ii) the identity and the number of each category of shares to be transferred by the holder of Class B Preference Shares (the "Transferred Shares");

(iii) the price offered for each class of shares (including the price adjustment or price restitution provisions);

(iv) the terms and conditions of payment of consideration for the Transferred Shares; and

(v) the other terms and conditions of the transfer that would facilitate the valuation of the Purchaser's offer, including, inter alia, the warranties as to liabilities, net assets, restitution of the price or any other warranties and assurances requested by the Purchaser together with the costs incurred in the Transfer.

In the event of Transfer other than a sale payable upon delivery (au comptant) in cash only, the Seller must further provide in the Transfer Notice a bona fide valuation in Euro of the value of the Transferred Shares taking into account, as the case may be, the value of the consideration offered by the Purchaser. Failure to provide this valuation will result in the Transfer Notice being void. In case of disagreement of the beneficiaries of the pre-emption rights, article 12.4.2(b) shall apply mutatis mutandis.

13.2.2 Within twenty (20) Days from receipt of the Transfer Notice (the "Cut-Off Date"), the beneficiary(ies) of the pre-emption right may notify the holder of Class B Preference Shares in writing, in which case they will send a copy to the Company and to the other beneficiaries, if applicable, of their decision to pre-empt the Transferred Shares (the "Pre-emption Notice"). The Pre-emption Notice shall state the maximum number of Transferred Shares that the beneficiary of the pre-emption right irrevocably undertakes to purchase at a price specified in the Transfer Notice.

The price shall be paid to the holder of Class B Preference Shares by the beneficiary(ies) of the pre-emption right within a period of fifteen (15) Days following sending of the Pre-emption Notice to the holder of Class B Preference Shares by registered letter.

13.2.3 In the event that the pre-emption requests are less than the number of Transferred Shares, the holder of Class B Preference Shares shall be free to transfer the Transferred Shares pursuant to the provisions of article 13.2.4 below.

13.2.4 Subject to the exercise of the tag-along right in article 13.3 of the present Articles, in the event that the beneficiaries of the pre-emption right do not exercise their pre-emption right and in the situation referred to in article 13.2.3 above, the holder of Class B Preference Shares may transfer the Transferred Shares within a period of three (3) months from the date of the waiver or loss of the pre-emption right.

The terms and conditions of this transfer, particularly with respect to the price, must be at least as favourable for the holder of Class B Preference Shares as those described in the Transfer Notice, otherwise a new pre-emption right procedure will commence, applicable to the Transfer contemplated by the holder of Class B Preference Shares.

13.3 Proportionate tag-along rights: If at any time any one (1) shareholder (or more shareholders acting in concert) (each an "Offeror") proposes to transfer any of its shares to a third party (the "Proposed Transferee") and such transfer, if completed, will not result in a Change of Control, each other shareholder (a "Co-Offeror") will have the right but not the obligation to require the Offeror to procure that the Proposed Transferee purchases from such Co-Offeror, upon the same terms and conditions as to be paid and given to the Offeror, a portion of the shares held by the Co-Offeror equal to the number of shares held by such Co-Offeror multiplied by a fraction, the numerator of which is the number of shares proposed to be transferred by the Offeror divided by the total number of shares held by the Offeror as set out (the "Proportionate Tag Along").

13.3.1 The Offeror shall deliver the Transfer Notice to the other shareholder(s), in accordance with article 13.2.1 above.

13.3.2 Within twenty (20) Days from receipt of the Transfer Notice, the beneficiaries of the tag-along right may notify the Offeror in writing, in which case they will send a copy to the Company and to the other beneficiaries, if applicable, of their decision to transfer the relevant proportion of their shares to the Proposed Transferee at the price offered by Proposed Transferee as indicated by the Offeror in the Transfer Notice ("Tag-along Notice").

13.3.3 The tag-along right under article 13.3 may only be exercised in the event of the non-exercise (or waiver) or failure of the pre-emption right under article 13.2 of the Articles.

13.3.4 For the avoidance of doubt, the Offeror may only transfer all or part of its shares to the Proposed Transferee by arranging the simultaneous transfer of the same proportion of shares held by the beneficiaries of the tag-along right

that have exercised their right provided that the terms and conditions of the transfer are identical, particularly with respect to the price.

13.3.5 All the proportion of the Co-Offerrors shares which are convertible due to the exercise of the tag-along rights shall be converted to the same class of shares as the Offeror's and Co-Offerrors by the issue of Class A Ordinary Shares at the conversion rate as set out in article 10.1 of the Articles.

14. Put option. The holder of Class B Preference Shares will have the option at any time between 01 April 2011 and 31 December 2013 inclusively to require any one of or the Company and UIC jointly and severally to purchase all (but not some only) of the shares held by the holder of Class B Preference Shares in the share capital of the Company and on the exercise of such option, the holder of Class B Preference Shares will become bound to sell and the Company and/or UIC (as appropriate) will become bound to complete the purchase of all (but not some only) of such shares offered by the holder of Class B Preference Shares for a price which will be at the fair market value of the shares as determined by the Fair Market Value Expert. The purchase price will bear interest accruing at the annual rate of 2.5% above 3-month EURO LIBOR from the date on which the fair value is definitively determined to the date of which the sale and purchase of such shares is completed.

Chapter III.- Management board, Supervisory board, Statutory auditors

15. Management board.

15.1 In case of plurality of shareholders, the Company must be managed by a Management Board consisting of at least 2 members or managers (with a maximum of 3), who need not be shareholders. A person may not be at the same time a member of the Management Board and of the Supervisory Board.

15.2 Where there is a sole shareholder or where the capital of the Company falls below five hundred thousand euros (EUR 500,000.-) the functions of the Management Board may be exercised by a sole person (the "Sole Manager"). A legal entity may be a member of the Management Board or the Sole Manager of the Company. In such case, such legal entity must designate a permanent representative who shall perform this role in the name and on behalf of the legal entity. The relevant legal entity may only remove its permanent representative if it appoints its successor at the same time.

15.3 The members of the Management Board or the Sole Manager shall be appointed by the Supervisory Board for a period not exceeding six years and are re-eligible.

15.4 The members of the Management Board or the Sole Manager will remain in function until their successors have been appointed. In case a member of the Management Board is elected without any indication on the term of his mandate, he is deemed to be elected for six years from the date of his election.

16. The management board - General powers and reserved matters.

16.1 The Management Board shall have the power to carry out any and all of the objects and purposes of the Company and to perform all acts and enter into and perform all contracts and other undertakings that it may in its sole discretion deem necessary or advisable or incidental thereto, all in accordance with and subject to the other terms of the Articles and the Law.

16.2 All powers not expressly reserved by Law to the general meeting of Shareholders and to the Supervisory Board shall fall within the competence of the Management Board.

17. Meetings of the management board.

17.1 The Management Board shall elect a Chairman from among its respective members. The first Chairman of the Management Board may be appointed by the first general meeting of Shareholders. If the Chairman is unable to be present, he will be replaced by another member of the Management Board elected for this purpose from among the members present at the meeting.

17.2 Quorum

The quorum for a meeting of the Management Board of the Company will be a minimum of 2 managers.

17.3 Majority

17.3.1 No resolution, decision or action shall be passed, made or taken by the Management Board of the Company unless the majority of managers has given its express consent in relation to matters that require the same.

17.3.2 Subject to article 17.3.1, all decisions by the Management Board require a simple majority of votes cast. In case of ballot, the Chairman of the Management Board shall not have a casting vote.

17.4 The meetings of the Management Board are convened by the Chairman or by any member of the Management Board.

17.5 In case that all the members of the Management Board are present or represented, they may waive all convening requirements and formalities. Any member of the Management Board may act at any board meeting by appointing in writing, by telegram or telefax another member of the relevant board as his proxy. A member of the Management Board may also appoint another member to represent him by phone to be confirmed in writing at a later stage.

17.6 The use of video-conferencing equipment and conference call means allowing the identification of each participating member of the Management Board shall be allowed. These means must comply with technical features which guarantee an effective participation to the meeting allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another

on a continuous basis and allowing an effective participation of such persons in the meeting. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting. A meeting held through such means of communication is deemed to be held at the registered office of the Company. Each participating member of the Management Board shall be authorised to vote by video or by telephone.

17.7 Circular resolutions of the Management Board can be validly taken if approved in writing and signed by all members of the relevant board in person. Such approval may be in a single or in several separate documents sent by fax, e-mail, telegram or telex. These resolutions shall have the same effect as resolutions voted at the board meetings, duly convened.

17.8 Votes may also be cast by fax, e-mail, or by telephone provided in such latter event such vote is confirmed in writing.

17.9 The minutes of a meeting of the Management Board shall be signed by the Chairman of the Management Board or by member of the relevant boards. Extracts shall be certified by the Chairman of the Management Board or by member of such board.

18. Delegation of powers.

18.1 The Management Board may delegate its powers to conduct the daily management and affairs of the Company and the representation of the Company for such daily management and affairs to any member or members of the Management Board, managers, officers or other agents, legal or physical person, who need not be Shareholders of the Company, under such terms and with such powers as the Management Board shall determine, (excluding the members of the Supervisory Board).

18.2 The Management Board may also confer all powers and special mandates to any person who need not be members of the Management Board, appoint and dismiss all officers and employees and fix their emoluments.

18.3 The first person entrusted with the daily management may be appointed by the first general meeting of Shareholders.

19. Representation of the company.

19.1 Towards third parties, in all circumstances, the Company shall be, in case of a Sole Manager, bound by the sole signature of the Sole Manager or, in case of plurality of members of the Management Board, by the signature of any member of the Management Board or by the sole signature of any person to whom such signatory power shall be delegated by any member of the Management Board or the Sole Manager, but only within the limits of such power.

19.2 Towards third parties, in all circumstances, the Company shall also be, in case a daily manager has been appointed in order to conduct the daily management and affairs of the Company and the representation of the Company for such daily management and affairs, bound by the sole signature of the daily manager, but only within the limits of such power.

20. Supervisory board.

20.1 In case of plurality of shareholders, the Supervisory Board shall consist of at least 4 members (each, a "Supervisor"), who need not be shareholders.

20.2 Where there is a sole shareholder the functions of the Supervisory Board may be exercised by a sole person (the "Sole Supervisor"). A legal entity may be a Supervisor or the Sole Supervisor of the Company. In such case, such legal entity must designate a permanent representative who shall perform this role in the name and on behalf of the legal entity. The relevant legal entity may only remove its permanent representative if it appoints its successor at the same time.

20.3 The holder of Class B Preference Shares will have the right to nominate for appointment one (1) Supervisor on the Supervisory Board of the Company (the "Class B Supervisor"), who shall be elected by the general meeting of shareholders of the Company.

20.4 UIC or any other holder of Class A Ordinary Shares shall have the right to nominate for appointment Supervisors to the Supervisory Board of the Company (each a "Class A Supervisor" and collectively "Class A Supervisors") pursuant to the following rules:

(a) any holder of Class A Ordinary Shares representing more than fifty (50) percent of the voting rights held by holders of Class A Ordinary Shares as a class shall have the right to nominate for appointment any number of Supervisors out of which the general meeting of shareholders shall appoint three (3) Supervisors (and in any case will have the right to appoint for nomination the majority of the Supervisors); and

(b) any holder of Class A Ordinary Shares representing not less than twenty-five (25) but not more than fifty (50) percent of the voting rights held by the holders of Class A Ordinary Shares as a class shall have the right to nominate for appointment any number of Supervisors out of which the general meeting of shareholders shall appoint two (2) Supervisors and

(c) any holder of Class A Ordinary Shares representing not less than ten (10) percent but not more than twenty-five (25) percent of the voting rights held by the holders of Class A Ordinary Shares as a class shall have the right to nominate for appointment any number of Supervisors out of which the general meeting of shareholders shall appoint one (1) Supervisor.

20.5 The members of the Supervisory Board are appointed by the general meeting of shareholders for a period not exceeding six years and are re-eligible. They may be removed at any time by a resolution of the general meeting of shareholders. They will remain in function until their successors have been appointed.

20.6 In the event of vacancy of a Supervisor because of death, retirement or otherwise, the remaining Supervisors may meet and elect, by majority vote, a Supervisor to fill such vacancy until the next general meeting of shareholders.

21. Powers of the supervisory board.

21.1 The Supervisory Board shall carry out the permanent supervision of the management of the Company by the Management Board, without interfering (subject to the provisions of articles 21.2 and 21.3) with such management.

21.2 The following decisions of the Management Board shall be expressly submitted to the Supervisory Board for prior authorization:

21.2.1 any item to be incurred by the Company and the Subsidiaries within the ordinary course of business and in excess of two hundred thousand Euros (EUR 200,000.-) or its equivalent in any other currency, insofar as such item is not provided for in the Company's and Subsidiaries' annual and/or operating budgets; and,

21.2.2 decisions relating to any internal reorganisation or creation of any new Subsidiary.

21.3 The following decisions of the Management Board will require prior authorization of the Supervisory Board and the express consent of a Class B Supervisor:

21.3.1 approval of the Company's and Subsidiaries' annual and/or operating budgets and the adoption of any amendments thereto;

21.3.2 any item to be incurred by the Company and the Subsidiaries outside the ordinary course of business and in excess of one hundred thousand Euros (EUR 100,000.-) or its equivalent in any other currency, insofar as such item is not provided for in the Company's and Subsidiaries' annual and/or operating budgets;

21.3.3 the raising of long term debt to fund the Business operations of the Company and/or its Subsidiaries where such debt raising would constitute a Major Transaction under the applicable law;

21.3.4 to sell or otherwise dispose of or cause the sale or other disposal of the material operating fixed assets of the Company and/or its Subsidiaries in so far as such item is not provided for in the Company's and Subsidiaries' annual and/or operating budgets;

21.3.5 any amendment to the Articles of the Company and/or its Subsidiaries;

21.3.6 any change in the nature of the object of the Company as carried from time to time, or commencing any new business not being ancillary or incidental to the business contemplated in the object clause of the Articles;

21.3.7 decisions relating to enter into any merger, consolidation, partnership, joint venture, acquisition or investment in any other business or company insofar as the Company is concerned;

21.3.8 decisions relating to any issue of shares, or grant or agree to grant any options for the issue or allotment of any share of the Company or its Subsidiaries;

21.3.9 any material change to the terms and conditions of employment of the Senior Management (being the members of the Management Board of the Company and/or its Subsidiaries);

21.3.10 decision relating to an increase in the size of the Management Board of the Company; and

21.3.11 the decision of the Company and/or its Subsidiaries to enter into any related party transaction other than a transaction concluded amongst the above entities, insofar as such item is not provided for in the Company's and Subsidiaries' annual and/or operating budgets. Notwithstanding the aforesaid, related party transactions which are below EUR 200,000.- shall not require the express approval of the Class B Manager.

21.4 Where a transaction requires the authorisation of the Supervisory Board and such authorisation is denied, the Management Board may submit it to the general meeting of Shareholders, it being understood that no resolution shall be passed at such general meeting of Shareholders, without the holder of Class B Preference Shares' favourable vote.

22. Meetings of the supervisory board.

22.1 The Supervisory Board shall elect a Chairman from among their respective members. The first Chairman of the Supervisory Board may be appointed by the first general meeting of Shareholders. If the Chairman is unable to be present, he will be replaced by another member of the board elected for this purpose from among the members present at the meeting.

22.2 The meetings of the Supervisory Board are convened by its Chairman. The Chairman of the Supervisory Board must convene it at the request of at least two of its members or by the Management Board. The Supervisory Board may invite the members of the Management Board to be present at the meetings of the board, in which case they shall have an advisory role only.

22.3 Quorum

22.3.1 The quorum for a meeting of the Supervisory Board of the Company will be a minimum of three (3) Supervisors of which at least one (1) Supervisor will be Class B Supervisor and two (2) Class A Supervisors provided that if a quorum is not present at a meeting then the meeting shall stand adjourned for two (2) weeks and at the adjourned meeting any two (2) Supervisors shall constitute a quorum.

22.3.2 It is hereby expressly agreed that all reasonable expenses incurred by the Class B Supervisor for attending Supervisory Board meetings shall be borne by the Company.

22.4 Majority

22.4.1 No resolution, decision or action shall be passed, made or taken by the Supervisory Board of the Company unless the Class B Supervisor has given its express consent in relation to matters that require the same pursuant to article 21.3 of the Articles.

22.4.2 Subject to article 22.4.1, all decisions by the Supervisory Board require simple majority of votes cast. In case of ballot, the Chairman of the Supervisory Board does not have a casting vote.

22.5 In case that all the members of the Supervisory Board are present or represented, they may waive all convening requirements and formalities.

22.6 The Supervisory Board can only validly meet and take decisions if a majority of members is present or represented by proxies. Any member of the Supervisory Board may act at any board meeting by appointing in writing, by telegram or telefax another member of the relevant board as his proxy. A member of the Supervisory Board may also appoint another member to represent him by phone to be confirmed in writing at a later stage.

22.7 The provisions under articles 17.6 to 17.9 applicable to the meetings of the Management Board shall apply mutatis mutandis to the meetings of the Supervisory Board.

22.8 Periodicity of the Supervisory Board meetings

Meetings of the Supervisory Board of the Company as the case may be shall be held at least on a quarterly basis or at such frequency and in such place as the Supervisory Board may think fit, provided that:

(a) a meeting of the Supervisory Board of the Company is held within sixty (60) days from the end of each half of the Financial Year;

(b) a meeting of the Supervisory Board of the Company to approve the budgets (operating, capital expenditure and operating expenditure) is called and held at least six weeks before the start of each Financial Year;

(c) a meeting of the Supervisory Board of the Company is held within sixty (60) days from the end of every quarter to review the financial performance of each of the operating Subsidiaries;

(d) the Supervisory Board of the Company will at all times be kept informed of all projects or Business development initiatives and implementation implications, causes and effects whether at the level of the Company or its operating Subsidiaries.

23. Conflicts of interests.

23.1 Any member of the Management Board or of the Supervisory Board having an interest in a transaction submitted for approval to the Management Board or the Supervisory Board conflicting with that of the Company, shall advise the relevant board thereof and cause a record of his statement to be included in the minutes of the meeting. He may not take part in these deliberations. At the next following general meeting of shareholders, before any other resolution is put to vote, a special report shall be made on any transactions in which any of the members of the Management Board or of the Supervisory Board may have had an interest conflicting with that of the Company.

23.2 Where a transaction gives rise to a conflict of interests between the Company and a member of the Management Board, it shall in addition require the authorisation of the Supervisory Board.

23.3 In the case of a Sole Manager or a Sole Supervisor, the minutes shall only mention the transactions between the Company and its Sole Manager or Sole Supervisor having an interest conflicting with the one of the Company.

23.4 The provisions of the preceding paragraphs are not applicable when the transactions concern day-to-day operations engaged under arms' length conditions.

24. Statutory auditor.

24.1 The Company is supervised by one or more statutory auditors.

24.2 The general meeting of Shareholders appoints the statutory auditor(s) and determines their number, their remuneration and the term of their office. The appointment may, however, not exceed a period of six years. In case the statutory auditors are elected without mention of the term of their mandate, they are deemed to be elected for 6 years from the date of their election.

The statutory auditors are re-eligible.

24.3 The holder of Class B Preference Shares shall be entitled to appoint an independent auditor to carry out an independent audit exercise of the Company. This audit shall take place during normal business hours and shall not, in any way, disrupt the business and operations of the Company. All fees, costs and expenses shall be borne by the holder of Class B Preference Shares.

Chapter IV.- General meeting of shareholders

25. Powers of the sole shareholder, General meeting of shareholders.

25.1 The Company may have a sole shareholder. The death or dissolution of the sole shareholder does not result in the dissolution of the Company.

25.2 If there is only one shareholder, such sole shareholder assumes all powers conferred to the general meeting of Shareholders and takes the decisions in writing.

25.3 In case of plurality of shareholders, the general meeting of Shareholders shall represent the entire body of Shareholders of the Company. It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify acts relating to the operations of the Company.

25.4 A general meeting of Shareholders may be convened by the Management Board, the Supervisory Board or by the statutory auditors. It must be convened so that it is held within a period of one month at the request of the shareholders representing at least ten per cent (10%) of the Company's share capital.

25.5 Any general meeting shall be convened by means of convening notice sent to each registered Shareholder in compliance with the Law. In case all the Shareholders are present or represented and if they declare that they have been informed of the agenda of the meeting, they may waive all convening requirements and formalities of publication. Shareholders representing at least ten per cent (10%) of the Company's share capital may request the adjunction of one or several items to the agenda of any general meeting of shareholders. Such request must be addressed to the Company's registered office by registered mail at least five (5) days before the date of the meeting.

25.6 Each shareholder may vote through voting forms sent by post or facsimile to the Company's registered office or to the address specified in the convening notice. The shareholders may only use voting forms provided by the Company and which contain at least the place, date and time of the meeting, the agenda of the meeting, the proposal submitted to the decision of the meeting, as well as for each proposal three boxes allowing the shareholder to vote in favour, against, or abstain from voting on each proposed resolution by ticking the appropriate box.

Voting forms which show neither a vote in favour, nor against the resolution, nor an abstention, shall be void. The Company will only take into account voting forms received three (3) days prior to the general meeting of shareholders they relate to.

25.7 A shareholder may be represented at a shareholders' meeting by appointing in writing (or by fax or e-mail or any similar means) an attorney who need not to be a shareholder and is therefore entitled to vote by proxy.

25.8 The shareholders are entitled to participate to the meeting by videoconference or by telecommunications means allowing their identification, and are deemed to be present, for the quorum conditions and the majority. These means must comply with technical features guaranteeing an effective participation to the meeting whereof the deliberations are transmitted in a continuous manner.

25.9 If the Company has a sole shareholder, his decisions are written resolutions.

25.10 An extraordinary general meeting convened to amend any provisions of the Articles shall not validly deliberate unless two (2) or more Shareholders, or their representatives, holding at least eighty (80) percent of the voting rights of the Company are in attendance to constitute a quorum provided that if a quorum is not present at a meeting then the meeting shall stand adjourned for two (2) weeks and at the adjourned meeting any Shareholder(s), or their representatives, holding at least fifty (50) percent of the voting rights of the Company must be in attendance to constitute a quorum. At both meetings, resolutions, in order to be adopted, must be adopted by a two-third majority of the Shareholders present or represented, it being understood that no resolution shall be passed, made or taken by the Company without the holder of Class B Preference Shares' favourable vote.

25.11 The nationality of the Company may be changed and the commitments of its Shareholders may be increased only with the unanimous consent of all the Shareholders and in compliance with any other requirement of the Law.

26. The annual general meeting of shareholders.

26.1 The annual general meeting of Shareholders shall be validly held only if two (2) or more Shareholders, or their representatives, holding at least fifty (50) percent of the voting rights of the Company are in attendance to constitute a quorum. If the quorum is not present at a meeting then the meeting shall be adjourned for two (2) weeks and at the adjourned meeting any Shareholder(s), or their representatives, holding at least fifty (50) percent of the voting rights of the Company must be in attendance to constitute a quorum.

26.2 At the annual general meeting of Shareholders, the decisions shall be taken by simple majority of the votes, subject to the quorum requirements set out in article 26.1 of these Articles, it being understood that no resolution shall be taken by the Company in relation to the approval of the annual accounts of the Company without the holder of Class B Preference Shares' favourable vote.

26.3 The annual general meeting of Shareholders is held in the City of Luxembourg, at a place specified in the notice convening the meeting in Luxembourg on the last Monday in September, and for the first time in 2009.

27. Other general meetings. The Management Board, the Supervisory Board or the statutory auditors may convene other general meetings of shareholders. A general meeting has to be convened at the request of the Shareholders which together represent one tenth of the capital of the Company.

28. Votes. Each Share is entitled to one vote. A Shareholder may act at any general meeting, even the annual general meeting of Shareholders, by appointing another person as his proxy in writing or by telegram, telex or telefax.

Chapter V.- Financial year, Distribution of profits

29. Financial year.

29.1 The business or financial year of the Company begins on the first day of April and ends on the last day of March of each year, except for the first financial year which commences on the date of incorporation of the Company and ends on the 31 March 2009.

29.2 The Management Board draws up the balance sheet and the profit and loss account. It submits these documents together with a report of the operations of the Company at least one month prior to the annual general meeting of Shareholders to the statutory auditor(s) and to the Supervisory Board. The statutory auditor(s) shall make a report containing comments on such documents and the Supervisory Board shall present to the general meeting of Shareholders its observations on the report of the Management Board and on the annual accounts.

30. Reporting.

30.1 The Management Board will procure the preparation for the Company and its Subsidiaries of the following documentation, and will present it to the Supervisory Board:

30.1.1 detailed quarterly management accounts, which will include a balance sheet, profit and loss account, a cash flow statement and any other data, statistics and/or comparative key performance indicators for business involved in the sea-food sector to be presented at each meeting of the Management Board or any board meeting at the level of the Subsidiaries;

30.1.2 the budget in respect of their individual operations for the following financial year broken into quarterly period which shall include a balance sheet, profit and loss account, a cash flow statement and any other data, statistics and/or comparative key performance indicators for business involved in the sea-food sector to be presented at a special meeting of the Management Board of the Company called for considering and approving of the budget at least one full month before the start of each Financial Year;

30.1.3 an unaudited half-year detailed financial statement;

30.1.4 audited financial statements prepared in accordance with International Financial Reporting Standards.

30.2 The Management Board will report to the Supervisory Board any occurrence or matter arising that is likely to or will have a material negative impact or a material upside on the future on the Business of the Company and/or its Subsidiaries.

30.3 The Management Board will provide to the Supervisory Board periodic updates of major projects as well as all Business development initiatives, whether at the level of the Company or at any of its operating Subsidiaries, on a quarterly basis.

31. Distribution of profits.

31.1 Each year at least five per cent of the net profits has to be allocated to the legal reserve account. This allocation is no longer mandatory if and as long as such legal reserve amounts to at least one tenth of the capital of the Company.

31.2 After allocation to the legal reserve, the general meeting of Shareholders determines the appropriation and distribution of net profits, subject to specific requirements at the relevant time (as advised by the Management Board).

31.3 The dividends shall be paid in respect of Class A Ordinary Shares, Class B Preference Shares and Class C Preference Shares within six (6) months after each financial year end.

31.4 Subject to article 33 below, all the Class B Preference Shares and Class C Preference Shares entitle their holders collectively as a class to the aggregate of:

31.4.1 a preferred dividend ("Preferred Dividend") equivalent to 30.1% of the consolidated Free Cash Flow to Equity of the Company, it being agreed that such Preferred Dividend shall be distributed in proportion to the amount of Preference Shares held by their holders at the said date of distribution; and

31.4.2 a further dividend (the "Participating Dividend") to bring the income on the Preference Shares to the same level as the income of the Class A Ordinary Shares provided that the holders of the Preference Shares shall be entitled to the Participating Dividend only if the Company makes any distribution to the holders of Class A Ordinary Shares in or in respect of the same financial year.

31.4.3 The consolidated "Free Cash Flow to Equity" of the Company is defined as follows:

Net profit

+ Depreciation and amortization

+ Capital gain (or loss) on sold fixed assets

- Debt service coverage

- Recurring investment

- Changes in capital needs requirements

31.4.4 If any of the Preference Shares is redeemed, the distribution rate on Preference Shares will be reduced pro-rata by the same proportion as the nominal value of the Preference Shares redeemed bears to the aggregate of (i) the nominal value of the Preference Shares redeemed, and (ii) the nominal value of the Preference Shares in issue after such redemption.

31.4.5 The annual rate set out in paragraph 31.4.1 above shall be applied to the number of Preference Shares in issue at the time the Preferred Dividend and the Participating Dividend become payable it being understood that for the purposes of calculating the Preferred Dividend and the Participating Dividend payable the value of each such Preference Share shall be equal to the nominal value of the Preference Shares.

31.5 The Management Board may resolve to pay interim dividends in accordance with the terms prescribed by the Law.

Chapter VI.- Dissolution, Liquidation

32. Dissolution, Liquidation.

32.1 The Company may be dissolved by a decision of the general meeting of Shareholders voting with the same quorum as for the amendment of the Articles.

32.2 Should the Company be dissolved, the liquidation will be carried out by one or more liquidators appointed by the general meeting of Shareholders.

33. Return of capital upon liquidation.

33.1 Each Preference Share will entitle its holder on a return of capital upon a winding up of the Company or otherwise, *pari passu* with any Preference Share but in priority to any payment made to the holders of the Class A Ordinary Shares, to the capital paid up or credited as paid thereon.

33.2 In addition to the rights set out in article 33.1, all the Preference Shares will, subject to paragraph 33.3, entitle their holders collectively as a class to 30.1% of all surplus (the "Surplus Entitlement") arising upon a winding up of the Company or otherwise after the holders of Class A Ordinary Shares have been returned the amount paid-up or credited as paid-up on the Class A Ordinary Shares but in priority to any other payment made to the holders of Class A Ordinary Shares. It is understood and agreed that such Surplus entitlement shall be distributed in proportion to the amount of Preference Shares held by their respective holders at the date of distribution.

33.3 If any of the Preference Shares issued is redeemed, the Surplus Entitlement of the holders of Preference Shares will be reduced *pro-rata* by the same proportion as the nominal value of the Preference Shares redeemed bears to the aggregate of (i) the nominal value of the redeemable Preference Shares redeemed, and (ii) the nominal value of the Preference Shares in issue after such redemption.

Chapter VII.- Applicable law

34. **Applicable law.** All matters not governed by these Articles shall be determined in accordance with the Law.

Chapter VIII.- Definitions

35. Definitions.

" **Articles** " means the articles of association of the Company as may be amended from time to time.

" **Business** " means business contemplated under the object clause of the Articles (article 3 of the Articles) and more generally, business carried out by the Subsidiaries.

" **Company** " means OSO Group S.A..

" **Control** " means the holding of more than 50% of the share capital or voting rights of a given Person, or the majority of representation in the management body of the relevant company, or the power to direct the management or decision making process in such company whether directly or by contract or otherwise.

" **Fair Market Value Expert** " means an independent firm of internationally recognised chartered accountants nominated by the Shareholders jointly out of the list of the chartered accountants of the Luxembourg Institut des Réviseurs d'Entreprises and in case of disagreement, by the President of the Institut luxembourgeois des Réviseurs d'Entreprises (or his duly appointed deputy).

" **Financial Year** " means the business year of the Company starting on 1 April and finishing on the 31 March of each year.

" **Law** " means the law of August 10, 1915 on Commercial Companies and amendments thereto.

" **Major Transaction** " means a transaction that has or is likely to have the effect of the Company acquiring rights or interests or incurring obligations or liabilities the value of which is more than fifty percent (50%) of the Company's capital before the transaction.

" **Management Board** " means the management board ("directoire") of the Company having a two tier management system, from time to time.

" **Material Underperformance Put** " has the meaning given to it by any subscription agreement to be entered into from time to time between the Company and its shareholders.

" **Shareholders** " means UIC and any other person that may become shareholder of the Company from time to time.

" **Subsidiary** " means a legal entity which the Company is able to direct or control, immediately or through one or more subsidiaries through:

- (a) the exercise of more than half of the votes at a general meeting of shareholders;
- (b) the appointment of more than half of the members of the management board (or local law equivalent); or

(c) the appointment of more than half of the members of the supervisory board, if any.

" **Supervisory Board** " means the supervisory board ("conseil de surveillance") of the Company having a two tier management system, from time to time.

Subscription and Payment

The Articles having thus been established, the above-named parties have subscribed for the shares as follows:

2,167 Class A Ordinary Shares

651 Class B Preference Shares

282 Class C Preference Shares

All these Shares have been fully paid up, so that the sum of 31,000.- Euro (EUR) is forthwith at the free disposal of the Company, as has been proved to the notary.

Statement

The notary drawing up the present deed declares that the conditions set forth in Article 26 of the law of August 10, 1915 on Commercial Companies have been fulfilled and expressly bears witness to their fulfilment.

Estimate of costs

The parties have estimated the costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation at about four thousand two hundred (4,200.-) Euro.

First extraordinary general meeting of sole shareholder

The above-named party, representing the entire subscribed capital and acting as Shareholder of the Company has immediately taken the following resolutions:

1. The Company's address is fixed at 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg);
2. The following have been elected as members of the Management Board, their mandate expiring on occasion of the annual general meeting of the Sole Shareholder or shareholders to be held in 2009:
 - Mr Mathias Ismail, director, residing at La Cotonière d'Antsirabe, Villa Dominique, route d'Ambositra, Antsirabe, Madagascar and
 - Mr Gauthier Ismail, director, residing at 4, rue de Saint Leger, CH-1205 Genève, Switzerland.
3. The following have been elected as members of the Supervisory Board, their mandate expiring on occasion of the annual general meeting of the Sole Shareholder or shareholders to be held in 2009:
 - Ms Michelle Delfosse, civil engineer, residing at 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg, Luxembourg;
 - Ms Nathalie Gautier, employee, 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg, Luxembourg; and
 - Mr Salim Ismail, director, residing at La Cotonière d'Antsirabe, Villa Dominique, route d'Ambositra, Antsirabe, Madagascar.
4. The following has been appointed as statutory auditor for the same period: Audit.lu, with the registered office at 18, rue Hiehl, L-6131, Junglinster.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, the said person appearing signed together with us, the notary, the present original deed.

Traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le vingt-huit juillet.

Par-devant Maître Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

A COMPARU:

Unitex Investment Corporation S.A., ayant son siège social au 3-5, Place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg, et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 71.315 (ci-après "UIC"), représentée par M. Raymond Thill, employé, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé le 28 juillet 2008.

Ladite procuration, paraphée "ne varietur" par les mandataires et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

UIC sera ci-après désigné comme l'"Actionnaire"

Lequel comparant, agissant en la qualité susdite, a requis le notaire instrumentant de dresser acte constitutif d'une société anonyme (la "Société") qu'il déclare constituer dont il a arrêté les statuts comme suit:

Titre I.- Dénomination, Siège, Objet, Durée

1. Forme, Dénomination.

1.1 La Société est une société anonyme luxembourgeoise avec un directoire et conseil de surveillance régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg (et en particulier, la loi modifiée du 10 Août 1915 sur les sociétés commerciales (la "Loi de 1915")) et par les présents statuts (les "Statuts").

1.2 La Société adopte la dénomination "OSO GROUP S.A."

2. Siège social.

2.1 Le siège social de la Société est établi dans la ville de Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

2.2 Il peut être transféré vers toute autre commune à l'intérieur du Grand-Duché de Luxembourg au moyen d'une résolution de l'actionnaire unique ou en cas de pluralité d'actionnaires au moyen d'une résolution de l'assemblée générale de ses actionnaires délibérant selon la manière prévue pour la modification des Statuts.

2.3 Le directoire de la Société (le "Directoire") est autorisé à changer l'adresse de la Société à l'intérieur de la commune du siège social statutaire.

2.4 Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication de ce siège avec l'étranger se produisent ou sont imminents, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert, conservera la nationalité luxembourgeoise. Pareille décision de transfert du siège social sera prise par le Directoire.

2.5 La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

3. Objet.

3.1 La Société a pour objet l'acquisition et la détention de tous intérêts, directement ou indirectement, sous quelle que forme que ce soit, dans toutes autres entités, luxembourgeoises ou étrangères et en particulier la détention d'intérêt dans les sociétés établies à Maurice à Madagascar et en Europe et impliquées dans la production, marketing, vente et distribution de gambas de Madagascar et autres fruits de mer de qualité, ladite acquisition et détention d'intérêts se faisant entre autres par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation ou de toute autre manière, ou par voie d'instruments financiers de dettes, sous quelle que forme que ce soit, ainsi que leur administration, leur développement et leur gestion.

3.2 La Société pourra également apporter toute assistance, que ce soit sous forme de prêts, d'octroi de garanties ou autrement, à ses filiales ou aux sociétés dans lesquelles elle a un intérêt direct ou indirect, sans que celui-ci soit substantiel, ou à toutes sociétés, qui seraient actionnaires, directs ou indirects, de la Société, ou encore à toutes sociétés appartenant au même groupe que la Société (ci-après reprises comme les "Sociétés Apparentées"), étant entendu que la Société ne conclura de transactions qui auraient pour conséquence de l'engager dans toute activité considérée comme une activité réglementée du secteur financier. A titre accessoire de cette assistance financière, la Société pourra également apporter à ses Sociétés Apparentées toute assistance administrative ou commerciale.

3.3 La Société pourra, en particulier, être engagé dans les opérations suivantes, étant entendu que la Société ne conclura de transactions qui auraient pour conséquence de l'engager dans toute activité considérée comme une activité réglementée du secteur financier:

3.3.1 conclure des emprunts sous toute forme ou obtenir toutes formes de moyens de crédit et réunir des fonds, notamment, par l'émission de titres, d'obligations, de billets à ordre, certificats et autres instruments de dette ou titres de dette, convertibles ou non, ou utiliser des instruments financiers dérivés ou autres;

3.3.2 avancer, prêter, déposer des fonds ou donner crédit à ou avec ou de souscrire à ou acquérir tous instruments de dette, avec ou sans constitution de sûreté, émis par une entité luxembourgeoise ou étrangère, pouvant être considérée comme performante;

3.3.3 accorder toutes garanties, fournir tous gages ou toutes autres formes de sûreté, que ce soit par engagement personnel ou par hypothèque ou charge sur tout ou partie des avoirs (présents ou futurs), ou par l'une et l'autre de ces méthodes, pour l'exécution de tous contrats ou obligations de la Société ou de Sociétés Apparentées dans les limites autorisées par une quelconque disposition légale applicable; et

3.3.4 conclure des contrats et notamment, sans que cette liste soit limitative, des contrats d'association, des contrats de garantie, des accords de distribution, des contrats de gestion, des contrats de conseils, des contrats d'administration et autres contrats de services, des contrats de vente, des contrats d'échange d'intérêt et/ou de cours, et autres contrats financiers dérivés en relation en relation avec son objet.

3.4 Outre ce qui précède, la Société peut réaliser toutes opérations légales, commerciales, techniques ou financières et en général toutes opérations nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet social ou en relation directe ou indirecte avec tous les secteurs prédécrits, de manière à faciliter l'accomplissement de celui-ci.

4. Durée. La Société est constituée pour une durée indéterminée.

Titre II.- Capital

5. Capital social.

Le capital social souscrit est fixé à trente et un mille Euros (EUR 31.000,-), divisé en 3.100 actions nominatives d'une valeur nominale de dix Euros (EUR 10,-) chacune, entièrement libérées, subdivisées en:

- 2.167 (deux mille cent soixante-sept) Actions Ordinaires de Catégorie A
- 651 (six cent cinquante et une) Actions Préférentielles de Catégorie B rachetables et
- 282 (deux cent quatre-vingt-deux) Actions Préférentielles de Catégorie C rachetables

(les Actions Préférentielles de Catégorie B et les Actions Préférentielles de Catégorie C seront ci-après collectivement désignées comme les "Actions Préférentielles"; les Actions Ordinaires de Catégorie A et les Actions Préférentielles seront collectivement désignées comme les "Actions" ou individuellement une "Action").

6. Nature des actions, Droits et obligations des actions. Les actions sont, en principe, nominatives, ou au porteur à la demande des Actionnaires et dans le respect des conditions légales.

Sauf si les Statuts le prévoient différemment, toutes les Actions auront les mêmes droits et obligations.

7. Versements. Les versements à effectuer sur les actions non-entièrement libérées lors de leur souscription pourront se faire aux dates et aux conditions que le Directoire déterminera dans ces cas. Tout versement appelé s'impute à parts égales sur l'ensemble des actions qui ne sont pas entièrement libérées.

8. Modification du capital. Le capital souscrit de la Société peut être augmenté ou réduit par décisions de l'assemblée générale des Actionnaires statuant comme en matière de modification des Statuts.

9. Rachat des actions préférentielles.

9.1 Toutes les Actions Préférentielles émises par la Société sont des actions rachetables. Les Actions Préférentielles souscrites et entièrement libérées seront rachetables à tout moment à la demande des détenteurs desdites Actions Préférentielles conformément aux conditions fixées au présent article 9.1: au plus tôt de (a) 1^{er} janvier 2014 ou (b) du versement par la Société de la dernière tranche du prêt qui pourra être contracté à tout moment avec The Mauricius Commercial Bank Ltd. augmentée des intérêts échus.

9.2 A condition de remplir les conditions fixées à l'article 49-8 de la Loi, un nombre d'Actions Préférentielles correspondant à un montant allant jusqu'à 25 % du Free Cash Flow to Equity de la Société sera racheté chaque année, endéans les 30 jours de l'adoption des comptes annuels audités.

9.3 Les Actions Préférentielles qui ont été rachetées donneront droit à aucun droit de vote, et aucun droit de percevoir des dividendes ou boni de liquidation et seront réputées annulées immédiatement après le rachat. Les Actionnaires conviennent que le rachat des Actions d'une catégorie donnée, réalisé conformément aux dispositions ci-présentes respecte leur droit à un traitement équitable par la Société.

9.4 Le prix de rachat des Actions Préférentielles (le "Prix de Rachat") doit être sa valeur nominale. Le Prix de Rachat peut être versé soit sous forme d'une distribution en espèce soit sous forme d'une distribution par équivalent ou encore sous forme de distribution partielle d'espèce et d'équivalent.

9.5 Sauf s'il a été convenu autrement par un pacte d'actionnaire ou par tout autre contrat ou document liant les Actionnaires et/ou la Société, une notification écrite doit être envoyée au moins sept (7) jours avant la date de rachat, par courrier recommandé ou par courrier de nuit reconnu internationalement, à chaque détenteur concerné d'Actions Préférentielles à son adresse, celle qui apparaît en dernier dans le registre des actionnaires de la Société pour procéder au rachat, (ou à la Société si le rachat est envisagé à l'initiative de l'Actionnaire), notifiant ledit détenteur/la Société du nombre d'actions devant être racheté, spécifiant la date de rachat, le Prix de Rachat et les procédures nécessaires pour soumettre les Actions à la Société pour rachat (ladite notification est désignée ci-après comme la "Notification de Rachat"). Le Prix de Rachat desdites Actions sera dû à l'attention de la personne dont le nom apparaît au registre des actionnaires comme étant le propriétaire, sur le numéro de compte bancaire fourni à la Société par ledit Actionnaire avant la date de rachat.

10. Conversion.

10.1 Sous réserve de la décision du Directoire, si ledit pouvoir a été délégué à ce dernier par les actionnaires de la Société ou à la décision de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires, les Actionnaires auront le droit de demander la conversion de toutes (mais pas d'une partie) leurs Actions Préférentielles en Actions Ordinaires de Catégorie A, au taux de 1 (une) Action Ordinaire de Catégorie A pour chaque Action Préférentielle détenue soit (a) entre le 1^{er} avril 2011 et le 31 décembre 2013, ou (b) lors de la survenue d'un Evènement de Conversion.

10.2 L'"Evènement de Conversion" signifie, pour les besoins du présent article 10, la survenue de:

10.2.1 un Changement de Contrôle, ou un événement déclenchant l'exercice d'un Material Underperformance Put ou d'un Tag Along Proportionnel; ou

10.2.2 l'adoption d'une résolution approuvant la cotation des actions de la Société sur un marché réglementé; ou

10.2.3 une fusion ou consolidation de la Société avec une autre société; ou

10.2.4 vente de la Société.

11. Cotation. La Société peut procéder à une cotation de ses actions ou actions d'une de ses Filiales sur un marché réglementé internationalement reconnu conformément aux règles de ce marché à condition que le prix dû relatif au prix de lancement pour procéder à la cotation dans le marché réglementé soit au moins équivalent à quatre-vingt (80) pour cent de la valeur de marché des Actions Ordinaires de Catégorie A en circulation tel qu'évalué par un expert indépendant, désigné par la Société.

12. Changement de contrôle et droits Drag Along.

12.1 Le Changement de Contrôle interviendra si une personne ou des personnes qui Contrôlent la Société à la date de sa constitution cesse(nt) ensuite de la Contrôler ou si toute personne ou personnes acquier(en)t ensuite son Contrôle. Aussi longtemps que UIC est contrôlé par M. Salim Ismail et/ou M. Mathias Ismail et/ou M. Gauthier Ismail (ou toute autre personne ou entité qu'il(s) contrôle(nt), directement ou indirectement), il n'y aura aucun Changement de Contrôle.

12.2 Dès l'intervention du Changement de Contrôle, tout détenteur d'Actions Préférentielles de Catégorie B aura la possibilité de convertir les Actions Préférentielles de Catégorie B en Actions Ordinaires de Catégorie A et de demander à UIC et/ou à la Société d'acheter toutes les actions détenues par ce détenteur d'Actions Préférentielles de Catégorie B suivant la conversion des Actions Préférentielles de Catégorie B en Actions Ordinaires de Catégorie A (les "Actions Options") à des termes et conditions pas moins favorables que ceux établis au moment du Changement de Contrôle. A cet égard, le prix de transfert devra: (i) soit être lié à la valeur de marché de la Société, soit (ii) être au moins égale au prix au moment de l'intervention du Changement de Contrôle, et sera équivalent au plus élevé des deux. Le prix de transfert supportera un intérêt d'un taux annuel de 2,5 % au-dessus 3 mois EURO LIBOR entre une date 60 jours après la date à laquelle le détenteur d'Actions Préférentielles de Catégorie B a notifié à la Société de son intention d'exercer l'option et la date à laquelle le transfert des Actions Options est terminé.

12.3 Vente de l'intérêt de contrôle: Si à tout moment au moins un (1) actionnaire ou plus d'actionnaires agissant collectivement propose(nt) (chacun un "Cédant Proposant") de transférer un nombre d'actions collectivement détenu par eux dans la Société à un cessionnaire proposé (le "Cessionnaire Proposé") et que ledit transfert, si exécuté, résultera en un Changement de Contrôle de la Société, tout autre Actionnaire restant (chacun un "Actionnaire Restant") aura le droit mais non l'obligation de demander au Cédant Proposant de ou d'obtenir que le Cessionnaire Proposé achète des Actionnaires Restants pour le même apport par action et aux mêmes conditions données et devant être payées au Cédant Proposant, toutes les actions ou Actions Options de la Société détenues par les Actionnaires Restants en même temps que les actions détenues par le Cédant Proposant, à condition toujours que ledit apport soit au moins égal au prix de transfert tel que fixé à l'article 12.2 ci-dessus.

12.4 Drag-Along

12.4.1 Dès l'intervention de circonstances menant à un Changement de Contrôle, UIC aura le droit (mais pas l'obligation) (le "Droit Drag Along") de demander au détenteur d'Actions Préférentielles de Catégorie B de vendre les actions qu'il détient dans le capital de la Société (suivant la conversion des Actions Préférentielles de Catégorie B en Actions Ordinaires de Catégorie A) libre de toutes Charges et avec tous les droits y attachés à la personne qui a acquis le Contrôle de la Société, en émettant une notification écrite (une "Notification de Vente Obligatoire") aux mêmes modalités et conditions et pour la même contrepartie que la contrepartie applicable au Changement de Contrôle et à la date spécifiée dans la Notification de Vente Obligatoire (la "Date de Réalisation de la Vente Obligatoire");

12.4.2 (a) Au cas où la contrepartie applicable au Changement de Contrôle est, entièrement ou partiellement, une contrepartie non-liquide (ce qui inclura tout accord de earn-out), la Notification de Vente Obligatoire applicable mentionnera le type de contrepartie non-liquide et la valeur de marché proposée pour ladite contrepartie non-liquide, UIC devra obtenir qu'au lieu de recevoir leur part de contrepartie non-liquide en relation avec leurs actions concernées, le détenteur d'Actions Préférentielles de Catégorie B recevra de l'espèce, un montant égale à la valeur de marché de leur droit à la contrepartie non-liquide à la date à laquelle la Notification de Vente Obligatoire est payé au détenteur d'Actions Préférentielles de Catégorie B.

(b) Si endéans les 8 Jours Ouvrables de la délivrance d'une Notification de Vente Obligatoire, le détenteur d'Actions Préférentielles de Catégorie B donne une notification écrite à UIC selon lequel il n'accepte pas la valeur de marché proposée de ses droits à la contrepartie non-liquide spécifiée dans la Notification de Vente Obligatoire, la détermination de la valeur de marché sera confiée par le(s) cédant(s) proposé(s) à un Expert de la Valeur de Marché (tel que défini dans la section Définitions) pour détermination. Si la détermination de la valeur de marché établie par l'Expert de la Valeur de Marché est plus élevée que le montant spécifié dans la Notification de Vente Obligatoire, UIC aura le droit, pour éviter tout doute, de retirer la Notification de Vente Obligatoire à sa seule discrétion. Si la détermination de la valeur de marché par l'Expert de la Valeur de Marché est inférieure au montant spécifié dans la Notification de Vente Obligatoire, alors (à moins que le cessionnaire ne paie au Vendeur Obligatoire la Contrepartie de Vente Obligatoire spécifiée dans la Notification de Vente Obligatoire), la Notification de Vente Obligatoire dont il est question cessera de produire ses effets à l'égard de toute personne et le détenteur d'Actions Préférentielles de Catégorie B ne sera pas obligé de vendre, et personne ne sera obligé d'acheter les actions en vertu de la Notification de Vente Obligatoire.

12.4.3 Les actions faisant l'objet de la Notification de Vente Obligatoire seront vendues et achetées conformément aux dispositions qui suivent:

(iii) à la Date de Réalisation de la Vente Obligatoire, le détenteur d'Actions Préférentielles de Catégorie B devra délivrer des documents dûment signés de transfert présentant une forme raisonnablement acceptable au cessionnaire en relation

avec les actions faisant l'objet du transfert, ainsi que l'instrument ou certificat nécessaire, si applicable. Ledit cessionnaire devra transférer les fonds correspondant au montant nécessaire pour satisfaire la contrepartie due au détenteur d'Actions Préférentielles de Catégorie B en conformité avec l'article 12.4.1 des Statuts (la "Contrepartie de Vente Obligatoire") à la Date de Réalisation de la Vente Obligatoire;

(iv) toujours conditionné à la survenance des étapes envisagées dans le présent article 12.4, le détenteur d'Actions Préférentielles de Catégorie B ainsi que le cessionnaire devront chacun envoyer la notification du transfert à la Date de Réalisation de la Vente Obligatoire à la Société et la Société s'engage à enregistrer le transfert dans le registre des actionnaires.

13. Droits de pré-emption et droits Tag-along. Le transfert des actions dans la Société peut être limité comme suit dans le présent article 13.

13.1 Principe général: Aussi longtemps que le détenteur d'Actions Préférentielles de Catégorie B a un intérêt quelconque dans la Société (aussi bien par le biais d'actions dans le capital, par le biais d'un titre ou de dividende ou par d'autres voies), les détenteurs des Actions Ordinaires de Catégorie A ne pourront vendre, grever de charges ou disposer de toute autre manière, de ses actions dans la Société, ni dans une de ses Filiales, détenues directement ou indirectement, sans en informer le détenteur d'Actions Préférentielles de Catégorie B.

13.2 Droits de Pré-emption sur les transferts: Si le détenteur d'Actions Préférentielles de Catégorie B désire vendre une part quelconque de son actionariat dans la Société, il devra d'abord offrir aux autres actionnaires le droit d'acheter lesdites actions aux mêmes termes et conditions (en particulier en ce qui concerne le prix, la forme et les options quant à la contrepartie et le paiement) et ce, conformément à la procédure qui suit:

13.2.1 Dès réception d'une offre ferme émise de bonne foi pour les actions, que le détenteur d'Actions Préférentielles de Catégorie B désire accepter, le détenteur d'Actions Préférentielles de Catégorie B délivrera une Notification de transfert d'action proposé à UIC et/ou aux autres actionnaires, si applicable, en tant que bénéficiaire(s) du droit de pré-emption (la "Notification de Transfert").

La Notification de Transfert doit inclure les informations suivantes:

(i) le nom (ou nom de la société) et l'adresse (ou le siège social) de l' (des) acheteur(s) proposé(s) (individuellement ou collectivement, l' "Acheteur") et le nom de la (les) personne(s) ayant un contrôle ultime sur l'Acheteur (si l'Acheteur n'est pas un particulier);

(ii) l'identité et le nombre de chaque catégorie d'actions devant être transférées par le détenteur d'Actions Préférentielles de Catégorie B (les "Actions Transférées");

(iii) le prix offert pour chaque catégorie d'actions (incluant l'ajustement de prix ou les provisions de restitution de prix);

(iv) les termes et conditions du paiement de la contrepartie pour les Actions Transférées; et

(v) les autres termes et conditions du transfert qui faciliteraient l'évaluation de l'offre de l'Acheteur, incluant, entre autres, les garanties quant au passif, les actifs nets, restitution du prix et toutes autres garanties et assurances requises par l'Acheteur ainsi que les coûts générés par le Transfert.

En cas de Transfert autre qu'une vente payable au comptant uniquement, le Vendeur doit fournir dans la Notification de Transfert une évaluation de bonne foi en Euro de la valeur des Actions Transférées prenant en compte, le cas échéant, la valeur de la contrepartie offerte par l'Acheteur. L'absence d'évaluation entraîne la nullité de la Notification de Transfert. En cas de désaccord des bénéficiaires sur les droits de pré-emption, l'article 12.4.2 (b) s'applique mutatis mutandis.

13.2.2 Endéans les vingt (20) Jours de la réception de la Notification de Transfert (la "Date Cut-Off"), le(s) bénéficiaire(s) du droit de pré-emption peu(ven)t notifier au détenteur d'Actions Préférentielles de Catégorie B par écrit, auquel cas ils enverront une copie à la Société et aux autres bénéficiaires, si applicable, de leur décision de faire usage de leur droit de pré-emption sur les Actions Transférées (la "Notification de Pré-emption"). La Notification de Pré-emption établira le nombre maximal d'Actions Transférées que le bénéficiaire du droit de pré-emption s'engage irrévocablement à acheter au prix spécifié dans la Notification de Transfert.

Le prix devra être payé par le(s) bénéficiaire(s) du droit de pré-emption au détenteur d'Actions Préférentielles de Catégorie B dans les quinze (15) Jours suivant envoi de la Notification de Pré-emption au détenteur d'Actions Préférentielles de Catégorie B par courrier recommandé.

13.2.3 Au cas où les demandes de pré-emption sont moindres que le nombre d'Actions Transférées, le détenteur d'Actions Préférentielles de Catégorie B sera libre de transférer les Actions Transférées conformément aux dispositions fixées à l'article 13.2.4 ci-dessous.

13.2.4 Sans préjudice de l'exercice des droits tag-along prévus à l'article 13.3 des présents Statuts, au cas où les bénéficiaires du droit de pré-emption n'exercent pas leur droit de pré-emption et dans la situation prévue à l'article 13.2.3 ci-dessus, le détenteur d'Actions Préférentielles de Catégorie B peut transférer les Actions Transférées endéans une période de trois (3) mois à partir de la date de la renonciation ou de la perte du droit de pré-emption.

Les termes et conditions de ce transfert, en particulier en ce qui concerne le prix, doivent être au moins aussi favorables pour le détenteur d'Actions Préférentielles de Catégorie B que ceux décrits dans la Notification de Transfert, à défaut de quoi une nouvelle procédure de droit de pré-emption commencera, et sera applicable au Transfert envisagé par le détenteur d'Actions Préférentielles de Catégorie B.

13.3 droits tag-along proportionnels: Si à tout moment un (1) actionnaire (ou plus d'actionnaires agissant collectivement) (chacun un "Offrant") propose de transférer tout ou partie de ses actions à une tierce partie (le "Cessionnaire Proposé") et ledit transfert, si réalisé, n'entraîne pas un Changement de Contrôle, tout autre actionnaire (un "Co-Offrant") aura le droit mais pas l'obligation de demander à l'Offrant d'obtenir du Cessionnaire Proposé que celui-ci achète dudit Co-Offrant, aux mêmes termes et conditions que ceux payés et consentis à l'Offrant, une portion d'actions détenue par le Co-Offrant égale au nombre d'actions détenues par ledit Co-Offrant multiplié par une fraction, au numérateur duquel se trouve le nombre des actions dont il est proposé de faire l'objet du transfert par l'Offrant divisé par le nombre total des actions détenues par l'Offrant (le "Tag-Along Proportionnel").

13.3.1 L'Offrant devra délivrer la Notification de Transfert à (aux) autre(s) actionnaire(s), en conformité avec l'article 13.2.1 ci-dessus.

13.3.2 Endéans les vingt (20) jours à partir de la réception de la Notification de Transfert, les bénéficiaires du droit tag-along peuvent notifier à l'Offrant par écrit, auquel cas ils enverront une copie à la Société et le cas échéant aux autres bénéficiaires, de leur décision de transférer la part en question de leurs actions au Cessionnaire Proposé au prix offert par le Cessionnaire Proposé tel que fixé par l'Offrant dans la Notification de Transfert (la "Notification Tag-Along").

13.3.3 Le droit tag-along par application de l'article 13.3 ne peut être exercé qu'en cas de non exercice (ou renonciation) ou échec du droit de pré-emption tel que fixé par l'article 13.2 des Statuts.

13.3.4 Afin d'éviter tout doute, l'Offrant ne peut transférer tout ou partie de ses actions au Cessionnaire Proposé qu'en arrangeant le transfert simultané de la même proportion d'actions détenue par les bénéficiaires du droit tag-along qui ont exercé leur droit à condition que les termes et conditions du transfert sont identiques, en particulier pour ce qui concerne le prix.

13.3.5 Toute la portion des actions des Co-Offrants qui sont convertibles en raison de l'exercice des droits tag-along sera convertie en la même catégorie d'actions que celle des Offrants et des Co-Offrants par l'émission d'Actions Ordinaires de Catégorie A au taux de conversion tel que fixé à l'article 10.1 des Statuts.

14. Put option. Le détenteur d'Actions Préférentielles de Catégorie B aura l'option à tout moment entre le 1^{er} avril 2011 et le 31 décembre 2013 compris de demander à quiconque de la Société et/ou de UIC conjointement et chacun respectivement d'acheter toutes les actions (mais pas partiellement) détenues par le détenteur d'Actions Préférentielles de Catégorie B dans le capital social de la Société et dès l'exercice de ladite option, le détenteur d'Actions Préférentielles de Catégorie B sera engagé à vendre et la Société et/ou UIC sera obligé de réaliser l'achat de toutes lesdites actions (mais pas partiellement) offertes par le détenteur d'Actions Préférentielles de Catégorie B pour un prix qui sera déterminé à la valeur de marché des actions par l'Expert de la Valeur de Marché. Le prix d'achat portera un intérêt avec un taux annuel de 2,5 % au-dessus 3 mois EURO LIBOR à partir de la date à laquelle la valeur de marché a été définitivement déterminée jusqu'à la date à laquelle la vente et achat desdites actions ont été réalisés.

Titre III.- Directoire, Conseil de surveillance, Commissaires

15. Directoire.

15.1 En cas de pluralité d'actionnaires, la Société doit être administrée par un Directoire composé d'au moins 2 membres ou directeurs (avec un maximum de 3), actionnaires ou non. Une personne ne peut être à la fois membre du Directoire et du Conseil de Surveillance.

15.2 S'il n'y a qu'un seul actionnaire ou si le capital social tombe au-dessous de cinq cent mille euros (EUR 500.000,-), les fonctions dévolues au Directoire peuvent être exercées par une seule personne (le "Directeur Unique"). Une personne morale peut être membre du Directoire ou être le Directeur Unique. Dans ce cas, cette personne morale doit désigner un représentant permanent qui assumera son rôle au nom et pour le compte de la personne morale. La personne morale en question ne peut révoquer son représentant permanent que si elle désigne son successeur en même temps.

15.3 Les membres du Directoire ou le Directeur Unique seront nommés par le Conseil de Surveillance pour une période n'excédant pas six ans et sont rééligibles.

15.4 Les membres du Directoire ou le Directeur Unique restent en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs soient nommés. Les membres du Directoire élus sans aucune indication de la durée de leur mandat seront réputés avoir été élus pour un terme de six ans.

16. Le directoire, Pouvoirs généraux et matières réservées.

16.1 Le Directoire est investi des pouvoirs les plus larges de passer tous actes conformes à l'objet et l'intérêt de la Société et de prendre toute décision et signer tout contrat ou autres engagements qu'il juge nécessaire ou recommandé ou accessoire, conformément et dans les limites des autres dispositions des Statuts et à la Loi.

16.2 Tous pouvoirs que la Loi ne réserve pas expressément à l'assemblée générale des Actionnaires et au Conseil de Surveillance seront de la compétence du Directoire.

17. Réunions du directoire.

17.1 Le Directoire élira parmi ses membres un Président. Le premier Président peut être nommé par la première assemblée générale des Actionnaires. En cas d'empêchement du Président, il sera remplacé par un autre membre du Directoire élu à cette fin parmi les membres présents à la réunion.

17.2 Quorum

Le quorum pour une réunion du Directoire de la Société est fixé à un minimum de 2 directeurs.

17.3 Majorité

17.3.1 Aucune résolution, décision ou actions ne peuvent être décidées ou prises par le Directoire de la Société à moins que la majorité des directeurs ait donné son consentement exprès.

17.3.2 Sans préjudice de l'article 17.3.1, toute décision est prise à la majorité simple des votes exprimés. En cas de partage, le Président ne dispose pas de vote prépondérant.

17.4 Le Directoire se réunit sur convocation du Président ou d'un membre du Directoire.

17.5 Lorsque tous les membres du Directoire sont présents ou représentés, ils pourront renoncer aux exigences et formalités de convocation. Tout membre du Directoire est autorisé à se faire représenter lors d'une réunion du Directoire par un autre, en lui donnant une procuration par écrit, par télégramme, par télécopie ou par tout autre moyen. Un membre du Directoire peut également désigner par téléphone un autre membre pour le représenter. Cette désignation devra être confirmée par une lettre écrite.

17.6 L'utilisation des moyens de vidéo conférence et de conférence téléphonique permettant l'identification de chaque membre du Directoire participant est autorisée. Ces moyens doivent satisfaire à des caractéristiques techniques garantissant une participation effective à la réunion permettant à toutes les personnes prenant part à la réunion de s'entendre de façon continue et permettant une participation effective de ces personnes à la réunion. La participation à la réunion par ces moyens est équivalente à la participation à la réunion en personne. Une réunion tenue par de tels moyens de communication est réputée avoir été tenue au siège social de la Société. Chaque membre participant du Directoire est habilité à prendre part au vote par téléphone ou par visioconférence.

17.7 Des résolutions du Directoire peuvent être prises valablement par voie circulaire si elles sont signées et approuvées par écrit par tous les membres concernés. Cette approbation peut résulter d'un seul ou de plusieurs documents séparés transmis par fax, e-mail, télégramme ou télex. Ces décisions auront le même effet et la même validité que des décisions votées lors d'une réunion du Directoire, dûment convoqué.

17.8 Les votes pourront également être exprimés par fax, e-mail ou par téléphone, à condition, dans cette dernière hypothèse, que le vote soit confirmé par écrit.

17.9 Les procès-verbaux des réunions du Directoire sont signés par le Président du Directoire ou par un membre du conseil visé. Des extraits seront certifiés par le Président du Directoire ou par un membre du conseil visé.

18. Délégation de pouvoirs.

18.1 Le Directoire pourra déléguer ses pouvoirs relatifs à la gestion journalière des affaires de la Société et à la représentation de la Société pour la conduite journalière des affaires, à un ou plusieurs membres, directeurs, gérants et autres agents, associés ou non, agissant à telles conditions et avec tels pouvoirs que le Directoire déterminera.

18.2 Le Directoire pourra également conférer tous pouvoirs et mandats spéciaux à toutes personnes qui n'ont pas besoin d'être membre du Directoire, nommer et révoquer tous fondés de pouvoirs et employés, et fixer leurs émoluments.

18.3 La première personne chargée des affaires journalières peut être nommée par la première assemblée générale des Actionnaires.

19. Représentation de la société.

19.1 Envers les tiers, en toutes circonstances, la Société sera engagée, en cas de Directeur Unique, par la signature unique de son Directeur Unique ou, en cas de pluralité de membres du Directoire, par la signature de tout membre du Directoire ou par la signature unique de toute personne à qui le pouvoir de signature aura été délégué par un membre du Directoire ou par le Directeur Unique de la Société, mais seulement dans les limites de ce pouvoir.

19.2 Envers les tiers, en toutes circonstances, la Société sera engagée, en cas d'administrateur-délégué nommé pour la gestion et les opérations courantes de la Société et pour la représentation de la Société dans la gestion et les opérations courantes, par la seule signature de l'Administrateur-délégué, mais seulement dans les limites de ce pouvoir.

20. Conseil de surveillance.

20.1 En cas de pluralité d'actionnaires, le Conseil de Surveillance doit être composé d'au moins 4 membres (chacun, un "Membre du Conseil de Surveillance"), actionnaires ou non.

20.2 S'il n'y a qu'un seul actionnaire, les fonctions dévolues au Conseil de Surveillance peuvent être exercées par une seule personne (le "Membre Unique du Conseil de Surveillance"). Une personne morale peut être Membre du Conseil de Surveillance ou le Membre Unique du Conseil de Surveillance. Dans ce cas, cette personne morale doit désigner un représentant permanent qui assumera son rôle au nom et pour le compte de la personne morale. La personne morale en question ne peut révoquer son représentant permanent que si elle désigne son successeur en même temps.

20.3 Le détenteur d'Actions Préférentielles de Catégorie B aura le droit de désigner pour nomination un (1) Membre du Conseil de Surveillance au Conseil de Surveillance de la Société (le "Membre du Conseil de Surveillance de Catégorie B") qui devra être élu par l'assemblée générale des Actionnaires de la Société

20.4 UIC ou tout autre détenteur des Actions Ordinaires de Catégorie A aura le droit de désigner pour nomination des Membres du Conseil de Surveillance (chacun un "Membre du Conseil de Surveillance de Catégorie A" et collectivement "Membres du Conseil de Surveillance de Catégorie A") en conformité avec les règles suivantes:

(a) tout détenteur d'Actions Ordinaires de Catégorie A représentant plus de cinquante (50) pour cent des droits de vote détenus par les détenteurs d'Actions Ordinaires de Catégorie A a le droit en tant que catégorie de désigner pour nomination un nombre de Membres du Conseil de Surveillance parmi lesquels l'assemblée générale des actionnaires nommera trois (3) Membres du Conseil de Surveillance (et dans tous les cas, il aura le droit de désigner pour nomination la majorité des Membres du Conseil de Surveillance); et

(b) tout détenteur d'Actions Ordinaires de Catégorie A représentant pas moins de vingt-cinq (25) pour cent mais pas plus de cinquante (50) pour cent des droits de vote détenus par les détenteurs d'Actions Ordinaires de Catégorie A a le droit en tant que catégorie de désigner pour nomination un nombre de Membres du Conseil de Surveillance parmi lesquels l'assemblée générale des actionnaires nommera deux (2) Membres du Conseil de Surveillance et

(c) tout détenteur d'Actions Ordinaires de Catégorie A représentant pas moins de dix (10) pour cent mais pas plus de vingt-cinq (25) pour cent des droits de vote détenus par les détenteurs d'Actions Ordinaires de Catégorie A a le droit en tant que catégorie de désigner pour nomination un nombre de Membres du Conseil de Surveillance parmi lesquels l'assemblée générale des actionnaires nommera un (1) Membre du Conseil de Surveillance.

20.5 Les membres du Conseil de Surveillance sont nommés par l'assemblée générale des actionnaires pour une période n'excédant pas six ans et sont rééligibles. Ils peuvent être révoqués à tout moment par une décision de l'assemblée générale des actionnaires. Ils restent en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs soient nommés.

20.6 En cas de vacance du poste d'un membre du Conseil de Surveillance pour cause de décès, de démission ou autre raison, les membres restants nommés de la sorte peuvent se réunir et pourvoir à son remplacement, à la majorité des votes, jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires

21. Pouvoir du conseil de surveillance.

21.1 Le conseil de surveillance exerce le contrôle permanent de la gestion de la Société par le directoire, sans pouvoir s'immiscer dans cette gestion (sous réserve des dispositions prévues aux articles 21.2 et 21.3).

21.2 Les décisions suivantes du Directoire doivent être expressément soumises au Conseil de Surveillance pour autorisation préalable:

21.2.1 tout point engagé par la Société et les Filiales relevant du cours ordinaire des activités et excédant deux cent mille Euros (EUR 200.000,-) ou son équivalent dans une autre devise, pour autant que ce point ne soit pas prévu dans les budgets annuels et/ou opérationnels de la Société et des Filiales; et,

21.2.2 décisions relatives à une réorganisation interne ou création d'une nouvelle Filiale.

21.3 Les décisions suivantes du Directoire requièrent une autorisation préalable du Conseil de Surveillance et le consentement exprès d'un Membre du Conseil de Surveillance de Catégorie B:

21.3.1 approbation des budgets annuels et/ou opérationnels de la Société et des Filiales et l'adoption de tout amendement y relatif;

21.3.2 tout point engagé par la Société et les Filiales ne relevant pas du cours ordinaire des activités et excédant cent mille Euros (EUR 100.000,-) ou son équivalent dans une autre devise, pour autant que ce point ne soit pas prévu dans les budgets annuels et/ou opérationnels de la Société et des Filiales;

21.3.3 l'augmentation de dettes à long terme pour financer les opérations commerciales de la Société et/ou de ses Filiales si les augmentations de dettes devaient constituer une Transaction Importante en vertu de la loi applicable;

21.3.4 vendre ou disposer de toute autre manière ou provoquer la vente ou la mise à disposition quelconque des actifs immobilisés opérationnels substantiels de la Société et/ou de ses Filiales, pour autant que ce point ne soit pas prévu dans les budgets annuels et/ou opérationnels de la Société et des Filiales;

21.3.5 tout amendement aux Statuts de la Société et/ou de ses Filiales;

21.3.6 tout changement dans la nature de l'objet de la Société tel que fixé de temps à autre, ou commencement d'une nouvelle activité n'étant pas accessoire ou secondaire à l'activité envisagée dans l'objet des Statuts;

21.3.7 décisions relatives à la conclusion de toute fusion, consolidation, partnership, joint venture, acquisition ou investissement dans toute autre activité ou société pour autant que la Société soit concernée;

21.3.8 décisions relatives à l'émission d'actions, ou l'octroi ou accord d'octroi de toutes options pour l'émission ou la répartition d'actions de la Société ou de ses Filiales;

21.3.9 tout changement substantiel aux termes et conditions d'emploi du Senior Management (étant les membres du Directoire de la Société et/ou de ses Filiales);

21.3.10 décisions relatives à une augmentation de la taille du Directoire de la Société; et

21.3.11 la décision de la Société et/ou de ses Filiales de conclure toute transaction avec une quelconque partie autre qu'une transaction conclue entre les entités ci-dessus mentionnées, pour autant que ledit point ne soit pas prévu dans les budgets annuels et/ou opérationnels de la Société et des Filiales. Nonobstant ce qui précède, les transactions avec partie qui sont inférieures à 200.000,- EUR ne requièrent pas l'approbation expresse du Membre du Conseil de Surveillance de Catégorie B.

21.4 Lorsqu'une transaction requiert l'autorisation du Conseil de Surveillance et que cette autorisation est rejetée, le Directoire peut la soumettre à l'assemblée générale des actionnaires étant entendu qu'aucune résolution ne peut être prise à ladite assemblée générale des Actionnaires sans le vote favorable du détenteur des Actions Préférentielles de Catégorie B.

22. Réunions du conseil de surveillance.

22.1 Le Conseil de Surveillance élira parmi ses membres un Président. Le premier Président peut être nommé par la première assemblée générale des Actionnaires. En cas d'empêchement du Président, il sera remplacé par un autre membre du Conseil de Surveillance élu à cette fin parmi les membres présents à la réunion.

22.2 La réunion du Conseil de Surveillance est convoquée par son Président. Le Président du Conseil de Surveillance doit le convoquer à la requête d'au moins deux de ses membres ou par le Directoire. Le Conseil de Surveillance peut inviter les membres du Directoire à assister aux réunions du conseil, auquel cas ils n'auront qu'un rôle de conseil.

22.3 Quorum

22.3.1 Le quorum pour une réunion du Conseil de Surveillance de la Société est fixé à un minimum de trois (3) Membres du Conseil de Surveillance desquels au moins un (1) Membre du Conseil de Surveillance sera un Membre du Conseil de Surveillance de Catégorie B et deux (2) Membres du Conseil de Surveillance de Catégorie A étant entendu que si le quorum n'est pas présent à une réunion alors la réunion doit être ajournée pour deux (2) semaines et lors de la deuxième réunion deux (2) Membres du Conseil de Surveillance constituera le quorum nécessaire.

22.3.2 Il est expressément convenu que tout frais raisonnable encouru par le Membre du Conseil de Surveillance de Catégorie B sera supporté par la Société.

22.4 Majorité

22.4.1 Aucune résolution, décision ou actions ne peut être décidée ou prise par le Conseil de Surveillance de la Société à moins que le Membre du Conseil de Surveillance de Catégorie B ait donné son consentement exprès en relation avec l'action conformément à l'article 21.3 des Statuts.

22.4.2 Sans préjudice de l'article 22.4.1, toute décision est prise à la majorité simple des votes exprimés. En cas de partage, la voix du Président n'est pas prépondérante.

22.5 Lorsque tous les membres du Directoire sont présents ou représentés, ils pourront renoncer aux exigences et formalités de convocation.

22.6 Le Conseil de Surveillance ne peut valablement débattre et prendre des décisions que si une majorité des membres est présente ou représentée par procuration. Tout membre du Conseil de Surveillance est autorisé à se faire représenter lors d'une réunion du Conseil de Surveillance par un autre, en lui donnant une procuration par écrit, par télégramme, par télécopie ou par tout autre moyen. Un membre du Conseil de Surveillance peut également désigner par téléphone un autre membre pour le représenter. Cette désignation devra être confirmée par une lettre écrite.

22.7 Les dispositions fixées aux articles 17.6 à 17.9 applicables aux réunions du Directoire s'appliqueront mutatis mutandis aux réunions du Conseil de Surveillance.

22.8 Périodicité des réunions du Conseil de Surveillance

Les réunions du Conseil de Surveillance de la Société peuvent le cas échéant être tenues au moins sur une base trimestrielle ou à la fréquence convenue et à l'endroit convenu par le Conseil de Surveillance étant entendu que:

(a) une réunion du Conseil de Surveillance de la Société est tenue dans les soixante (60) jours à partir de la fin de chaque moitié de l'Année Sociale;

(b) une réunion du Conseil de Surveillance de la Société en vue d'approuver les budgets (opérationnels, dépenses d'investissement, dépenses opérationnels) est appelée et tenue au moins six semaines avant le début de chaque Année Sociale;

(c) une réunion du Conseil de Surveillance de la Société est tenue dans les soixante (60) jours à partir de la fin de chaque trimestre pour revoir l'exercice financier de chacune des Filiales;

(d) le Conseil de Surveillance de la Société sera informé à tout moment de tous les projets ou initiatives de développement commercial et des implications quant à l'implémentation, causes et résultats au niveau de la Société ou de ses Filiales;

23. Conflits d'intérêts.

23.1 Dans le cas où un Membre du Directoire ou du Conseil de Surveillance a un intérêt opposé ou un conflit d'intérêts (potentiel) avec les intérêts de la Société dans toute transaction soumise au Directoire ou au Conseil de Surveillance, ce membre doit informer l'organe compétent et doit faire mentionner cette déclaration dans les procès verbaux des réunions. Il ne devra pas prendre part à ces délibérations. Lors de la réunion générale suivante, avant qu'aucune résolution ne soit proposée au vote, un rapport spécial devra être fait sur toutes transactions dans lesquelles un Membre du Directoire ou du Conseil de Surveillance pourrait avoir des intérêts qui serait en conflit avec ceux de la Société.

23.2 Lorsqu'une transaction entraîne un conflit d'intérêts entre la Société et un membre du Directoire, une autorisation du Conseil de Surveillance est également requise.

23.3 En cas de Directeur Unique ou de Membre Unique du Conseil de Surveillance, les procès-verbaux doivent uniquement mentionner les transactions entre la Société et son Directeur Unique ou son Membre Unique du Conseil de Surveillance ayant un conflit d'intérêts avec les intérêts de la Société.

23.4 Les dispositions des paragraphes précédant ne s'appliquent pas en cas de transactions concernant des opérations courantes engagées dans les conditions normales de marché.

24. Commissaire.

24.1 La Société est surveillée par un ou plusieurs commissaires.

24.2 L'assemblée générale des Actionnaires désigne le(s) commissaire(s) et détermine leur nombre, leur rémunération et la durée de leurs fonctions. Leur nomination ne pourra toutefois excéder six années. Les commissaires élus sans indication de la durée de leur mandat, seront réputés avoir été élus pour un terme de six ans.

Ils sont rééligibles.

24.3 Le détenteur des Actions Préférentielles de Catégorie B aura le droit de désigner un auditeur indépendant afin d'entreprendre les tâches d'audit indépendant sur la Société. Cet audit devra se dérouler durant les heures de travail ordinaires et ne pourra, en aucun cas, perturber l'activité et les opérations de la Société. Toutes les rémunérations, coûts et dépenses devront être supportés par le détenteur des Actions Préférentielles de Catégorie B.

Titre IV.- Assemblée générale des actionnaires

25. Pouvoirs de l'actionnaire unique, Assemblée générale des actionnaires.

25.1 La Société peut avoir un actionnaire unique. Le décès ou la dissolution de l'actionnaire unique n'entraîne pas la dissolution de la Société.

25.2 S'il y a seulement un actionnaire, l'actionnaire unique assure tous les pouvoirs conférés à l'assemblée générale des actionnaires et prend les décisions par écrit.

25.3 En cas de pluralité d'actionnaires, l'assemblée générale des actionnaires représente tous les actionnaires de la Société. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour ordonner, exécuter ou ratifier tous les actes relatifs à l'activité de la Société.

25.4 Toute assemblée générale sera convoquée par le Directoire, le Conseil de Surveillance ou les commissaires. Elle sera convoquée de sorte qu'elle puisse se tenir dans une période d'un mois à la demande d'actionnaires représentant au moins dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

25.5 Toute assemblée générale sera convoquée par avis de convocation envoyé à tout Actionnaire enregistré en conformité avec la Loi. Lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir pris connaissance de l'agenda de l'assemblée, ils pourront renoncer aux formalités préalables de convocation ou de publication. Les actionnaires représentant au moins dix pour cent (10%) du capital de la Société peuvent demander l'ajout d'un ou de plusieurs points sur l'ordre du jour de toute assemblée générale des actionnaires. Une telle demande doit être adressée au siège social de la Société par courrier recommandé au moins cinq (5) jours avant la date de l'assemblée.

25.6 Tout actionnaire peut voter par moyen d'un formulaire envoyé par poste ou par fax au siège social de la Société ou à l'adresse mentionnée dans la convocation. Les actionnaires ne peuvent utiliser que les formulaires mis à la disposition par la Société, qui mentionnent au moins le lieu, la date et l'heure de l'assemblée, les propositions soumises à la décision de l'assemblée, ainsi que, pour chaque proposition, trois cases permettant à l'actionnaire de voter pour, contre ou de s'abstenir du vote sur chaque proposition en cochant la case adéquate. Les formulaires qui ne contiennent ni un vote pour, ni un vote contre la résolution, ni une abstention, seront nuls. La Société ne prendra en compte que les formulaires reçus trois (3) jours avant la réunion de l'assemblée générale.

25.7 Un actionnaire peut être représenté à l'assemblée générale des actionnaires en nommant par écrit (ou par fax ou par e-mail ou par tout moyen similaire) un mandataire qui ne doit pas être un actionnaire et est par conséquent autorisé à voter par procuration.

25.8 Les actionnaires sont autorisés à participer à une assemblée générale des actionnaires par visioconférence ou par des moyens de télécommunications permettant leur identification et sont considérés comme présent, pour les conditions de quorum et de majorité. Ces moyens doivent satisfaire à des caractéristiques techniques garantissant une participation effective à l'assemblée dont les délibérations sont retransmises de façon continue.

25.9 Lorsque la Société a un actionnaire unique, ses décisions sont des résolutions écrites.

25.10 Une assemblée générale extraordinaire des actionnaires convoquée aux fins de modifier une disposition des Statuts ne pourra valablement délibérer que si au moins deux (2) Actionnaires détenant au moins quatre-vingt (80) pour cent des droits de vote de la Société sont présents ou représentés constituant le quorum étant entendu que si le quorum n'est pas suffisant à une réunion, la réunion devra être ajournée de deux (2) semaines. Lors de la seconde réunion, l'(les) Actionnaire(s) détenant au moins cinquante (50) pour cent des droits de vote de la Société doit(vent) être présent(s) ou représenté(s) constituant le quorum. Dans les deux assemblées, les résolutions, les résolutions, pour être valables, doivent être adoptées par une majorité de deux-tiers des Actionnaires présents ou représentés étant entendu qu'aucune résolution ne peut être prise, adoptée par la Société sans le vote favorable du détenteur des Actions Préférentielles de Catégorie B.

25.11 La nationalité de la Société ne peut être changée et l'augmentation des engagements des actionnaires ne peut être décidée qu'avec l'accord unanime des actionnaires et sous réserve du respect de toute autre disposition légale.

26. Assemblée générale annuelle des actionnaires.

26.1 L'assemblée générale annuelle des Actionnaires ne pourra valablement se tenir que si au moins deux (2) Actionnaires détenant au moins cinquante (50) pour cent des droits de vote de la Société sont présents ou représentés constituant le quorum. Si le quorum n'est pas suffisant à une réunion, la réunion devra être ajournée de deux (2) semaines. Lors de la seconde réunion, l'(les) Actionnaire(s) détenant au moins cinquante (50) pour cent des droits de vote de la Société doi(ven)t être présent(s) ou représenté(s) pour constituer le quorum.

26.2 Lors de l'assemblée générale annuelle des Actionnaires, les décisions doivent être prises par une simple majorité des voix sous réserve des exigences de quorum telles que fixées à l'article 26.1 étant entendu qu'aucune résolution ne peut être adoptée par la Société en relation avec l'approbation des comptes annuels de la Société sans le vote favorable du détenteur des Actions Préférentielles de Catégorie B.

26.3 L'assemblée générale annuelle des Actionnaires se réunit dans la ville de Luxembourg, à l'endroit indiqué dans les convocations, le dernier lundi du mois de septembre, et pour la première fois en 2009.

27. D'Autres assemblées générales. Le Directoire, le Conseil de Surveillance ou le commissaire peut convoquer d'autres assemblées générales des actionnaires. Elles doivent être convoquées sur la demande d'Actionnaires représentant dix pour cent du capital social.

28. Votes. Chaque Action donne droit à une voix. Un Actionnaire peut se faire représenter à toute assemblée générale des Actionnaires, y compris l'assemblée générale annuelle des Actionnaires, par une autre personne désignée par écrit ou par télégramme, télex ou téléfax.

Titre V.- Année sociale, Répartition des bénéfices

29. Année sociale.

29.1 L'année sociale commence le premier avril et finit le dernier jour de mars de chaque année, sauf pour la première année sociale qui commence au jour de la constitution de la Société et qui se termine au 31 mars 2009.

29.2 Le Directoire établit le bilan et le compte de profits et pertes. Il remet les pièces avec un rapport sur les opérations de la Société, un mois au moins avant l'assemblée générale ordinaire des Actionnaires, aux commissaires et au Conseil de Surveillance. Le(s) commissaire(s) au compte commenteront ces documents dans leur rapport et le Conseil de Surveillance présentera ses observations à l'assemblée générale des Actionnaires sur le rapport du Directoire et sur les comptes annuels.

30. Reporting.

30.1 Le Directoire obtiendra pour la Société et ses Filiales la préparation de la documentation suivante et la présentera au Conseil de Surveillance:

30.1.1 Comptes trimestriels de gestion détaillés, incluant le bilan et le compte de profits et pertes, un état de cash flow et tout autre donnée, statistiques, et/ou des indicateurs de comparaison des performances clés pour des commerces impliqués dans le secteur des fruits de mer, devant être présentés à une réunion du Directoire de la Société ou tout autre assemblée au niveau des Filiales;

30.1.2 Le budget en relation avec les opérations individuelles pour la prochaine Année Sociale entrecoupé en période trimestrielle incluant le bilan et le compte de profits et pertes, un état de cash flow et tout autre donnée, statistiques, et/ou des indicateurs de comparaison des performances clés pour des commerces impliqués dans le secteur des fruits de mer, devant être présentés à une réunion spéciale du Directoire de la Société appelée en vue de considérer et d'approuver le budget au moins un mois plein avant le début de chaque Année Sociale;

30.1.3 un état financier détaillé d'une moitié d'année non audité;

30.1.4 des états financiers audités préparés conformément aux normes IFRS (International Financial Reporting Standards);

30.2 Le Directoire fera rapport au Conseil de Surveillance de tout événement ou sujets qui présente un risque probable ou qui aura un impact substantiel négatif ou un bouleversement substantiel sur l'avenir de l'activité de la Société et/ou de ses Filiales.

30.3 Le Directoire fournira au Conseil de Surveillance des mises à jour périodiques des projets principaux ainsi que toutes initiatives relatives au développement de l'activité, aussi bien au niveau de la Société que de ses Filiales, et ce sur une base trimestrielle.

31. Distribution des bénéfices.

31.1 Chaque année cinq pour cent au moins des bénéfices nets sont prélevés pour la constitution de la réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la réserve aura atteint dix pour cent du capital social.

31.2 Après dotation à la réserve légale, l'assemblée générale des Actionnaires décide de la répartition et de la distribution du solde des bénéfices nets, sous réserve d'exigences spécifiques à un moment particulier (comme conseillé par le Directoire).

31.3 Les dividendes relatifs aux Actions Ordinaires de Catégorie A, aux Actions Préférentielles de Catégorie B et aux Actions Préférentielles de Catégorie C seront payés dans les six (6) mois qui suivent chaque fin d'Année Sociale.

31.4 Sans préjudice de l'article 33 ci-dessous, toutes les Actions Préférentielles de Catégorie B et Actions Préférentielles de Catégorie C donnent droit à leurs détenteurs pris collectivement en tant que catégorie à la somme de:

31.4.1 un dividende préférentiel (le "Dividende Préférentiel") équivalent à 30,1 % du Free Cash Flow to Equity consolidé de la Société, étant entendu que ce Dividende Préférentiel sera distribué proportionnellement au montant des Actions Préférentielles détenues par leurs détenteurs à ladite date de distribution; et

31.4.2 un autre dividende (le "Dividende de Participation") afin de mener le revenu des Actions Préférentielles au même niveau que les revenus des Actions Ordinaires de Catégorie A sous réserve que les détenteurs d'Actions Préférentielles n'ont droit au Dividende de Participation que si la Société procède à une distribution en faveur des détenteurs des Actions Ordinaires de Catégorie A au cours ou en relation avec la même Année Sociale.

31.4.3 Le "Free Cash Flow to Equity" consolidé de la Société est défini comme suit:

Résultat net

- + Dépréciation et amortissement
- + Plus-value (ou perte) sur les actifs immobilisés vendus
- Couverture de service dette
- Investissement récurrent
- Changements dans les exigences de besoin en capital

31.4.4 Si certaines Actions Préférentielles sont rachetées, le taux de distribution sur les Actions Préférentielles sera réduit au pro-rata par la même proportion que la valeur nominale des Actions Préférentielles rachetées calculée sur la somme de (i) la valeur nominale des Actions Préférentielles rachetées, et (ii) la valeur nominale des Actions Préférentielles en circulation après le remboursement.

31.4.5 Le taux annuel fixé au paragraphe 31.4.1 ci-dessus s'appliquera au nombre d'Actions Préférentielles en circulation au moment où le Dividende Préférentiel et le Dividende de Participation deviennent exigible étant entendu qu'afin de calculer le Dividende Préférentiel et le Dividende de Participation dus la valeur de chaque Action Préférentielle doit correspondre à la valeur nominale de l'Action Préférentielle.

31.5 Le Directoire est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la Loi.

Titre VI.- Dissolution, Liquidation

32. Dissolution, Liquidation.

32.1 La Société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale des Actionnaires, délibérant avec le même quorum que celui prévu pour la modification des Statuts.

32.2 Lors de la dissolution de la Société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, nommés par l'assemblée générale des Actionnaires.

33. Remboursement aux actionnaires lors de la liquidation.

33.1 Chaque Action Préférentielle donne droit à son détenteur à un retour sur capital lors de la liquidation de la Société ou autrement, pari passu avec toute Action Préférentielle mais prioritairement au paiement effectué au profit des détenteurs d'Actions Ordinaires de Catégorie A, au capital libéré ou crédité comme payé.

33.2 En plus des droits fixés à l'article 33.1, toutes les Actions Préférentielles donneront droit, sous réserve du paragraphe 33.3, à leurs détenteurs pris collectivement en tant que catégorie à 30.1% pour tout excédent (le "Droit à l'Excédent") survenant suite à la liquidation de la Société ou autrement après que les détenteurs des Actions Ordinaires de Catégorie A aient été remboursés du montant libéré ou crédité comme libéré sur les Actions Ordinaires de Catégorie A mais en priorité à tout autre paiement effectué en faveur des détenteurs d'Actions Ordinaires de Catégorie A. Il est entendu et convenu que ledit Droit à l'Excédent sera distribué proportionnellement au montant d'Actions Préférentielles détenues leurs détenteurs respectifs à la date de distribution.

33.3 En cas de rachat de toute Action Préférentielle, le Droit à l'Excédent des détenteurs d'Actions Préférentielles sera réduit au pro-rata par la même proportion que la valeur nominale des Actions Préférentielles rachetées calculée sur la somme de (i) la valeur nominale des Actions Préférentielles rachetées, et (ii) la valeur nominale des Actions Préférentielles en circulation après le remboursement.

Titre VII.- Loi applicable

34. Loi applicable. Tout ce qui n'a pas été régi par les présents Statuts sera déterminé en accord avec la Loi.

Titre VIII.- Définitions

35. Définitions.

Actionnaire(s) signifie UIC et toute autre personne qui peut devenir actionnaire de la Société de temps à autre

Activité signifie l'activité envisagée sous la clause objet des Statuts (article 3 des Statuts) et plus généralement les activités exercées par les Filiales

Année sociale signifie l'année d'activité de la Société commençant le 1^{er} avril et se clôturant le 31 mars de chaque année

Conseil de Surveillance signifie le conseil de surveillance de la Société relevant du système dualiste, de temps à autre

Contrôle signifie la détention de plus de 50% du capital social ou des droits de vote d'une Personne donnée, ou la majorité de représentation dans un organe de gestion de la société concernée, ou le pouvoir de diriger la gestion ou la procédure de prise de décision dans ladite société soit directement soit par contrat ou autrement

Directoire signifie le Directoire de la Société relevant du système dualiste, de temps à autre

Expert de la Valeur de Marché signifie une firme indépendante de comptables agréés reconnus internationalement nommée par les Actionnaires conjointement à partir d'une liste de comptables agréés de l'Institut Luxembourgeois des Réviseurs d'Entreprises et en cas de désaccord, par le Président de cet Institut (ou son remplaçant dûment désigné)

Filiale signifie toute entité légale dont la Société est en mesure de diriger ou contrôler, immédiatement ou par l'intermédiaire d'une ou de plusieurs filiales par:

- (a) l'exercice de plus de 50% de vote à l'assemblée générale des actionnaires;
- (b) la désignation de plus de la moitié des membres du directoire (ou organe de gestion équivalent dans les droits locaux); ou
- (c) la désignation de plus de la moitié des membres du conseil de surveillance, s'il y a lieu

Loi signifie la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et les modifications y apportées de temps à autre

Material Underperformance Put a la signification donnée dans le contrat de souscription tel que signé par la Société et ses actionnaires.

Société signifie OSO GROUP S.A.

Statuts les Statuts de la Société tels qu'ils peuvent être amendés, complétés et modifiés de temps à autre

Transaction Importante signifie une transaction qui a ou qui risque d'avoir pour conséquence que la Société acquiert des droits ou intérêts ou obligations, engagements ou dettes pour une valeur qui atteint plus de cinquante pour cent (50%) du capital de la Société avant la transaction

Souscription et Libération

Les Statuts de la Société ayant ainsi été arrêtés, les comparants prémentionnés déclarent souscrire les actions comme suit:

- 2.167 Actions Ordinaires de Catégorie A
- 651 Actions Préférentielles de Catégorie B
- 282 Actions Préférentielles de Catégorie C

Toutes les Actions ont été intégralement libérées par des versements en numéraire de sorte que la somme de trente et un mille (31.000,-) euros se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Déclaration

Le notaire rédacteur de l'acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, est évalué sans nul préjudice à quatre mille deux cents (4.200,-) euros.

Assemblée Générale Extraordinaire

La partie prémentionnée, représentant l'intégralité du capital social souscrit et agissant en qualité d'Actionnaire de la Société a immédiatement pris les résolutions suivantes:

1. L'adresse de la Société est fixée au 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.
 2. Sont appelés aux fonctions de membres du Directoire, leur mandat expirant lors de l'assemblée générale annuelle des Actionnaires devant se tenir en 2009:
 - Monsieur Mathias Ismail, administrateur de sociétés, demeurant à La Cotonière d'Antsirabe, Villa Dominique, route d'Ambositra, Antsirabe, Madagascar et
 - Monsieur Gauthier Ismail, administrateur de sociétés, demeurant à 4, rue de Saint Leger, CH-1205 Genève, Suisse
 3. Sont appelés aux fonctions de membres du Conseil de Surveillance, leur mandat expirant lors de l'assemblée générale annuelle des Actionnaires devant se tenir en 2009:
 - Madame Michelle Delfosse, ingénieur civil, 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg, Luxembourg;
 - Madame Nathalie Gautier, employée privée, 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg, Luxembourg; et
 - Monsieur Salim Ismail, administrateur de sociétés, demeurant à La Cotonière d'Antsirabe, Villa Dominique, route d'Ambositra, Antsirabe, Madagascar.
3. A été nommé comme commissaire pour la même période: Audit.lu, 18, rue Hiehl, L-6131, Junglinster, Luxembourg.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes les présents Statuts sont rédigés en anglais suivis d'une version française, à la requête des mêmes personnes et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, le comparant prémentionné a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: R. Thill et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 31 juillet 2008. LAC/2008/31926. - Reçu cent cinquante-cinq euros Eur 0,50% = 155,-.

Le receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 août 2008.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2008110853/5770/1399.

(080129041) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2008.

Viedma S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 141.059.

— STATUTS

L'an deux mille huit, le sept août.

Par-devant Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

La société CATWALK INTERNATIONAL LLC, ayant son siège social au 16192, Coastal Highway, Lewes, Delaware 19958, Etats-Unis,

ici représentée par Monsieur Marc KOEUNE, économiste, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg,

en vertu d'une procuration donnée à Delaware, le 4 août 2008.

Ladite procuration paraphée "ne varietur" par le mandataire de la comparante et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être déposée auprès des autorités d'enregistrement.

Laquelle comparante, par son mandataire, a arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'elle va constituer comme actionnaire unique:

Art. 1^{er}. Il est formé une société anonyme sous la dénomination de "VIEDMA S.A.".

Le siège social est établi à Luxembourg.

Il pourra être transféré dans tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une décision de l'assemblée générale des actionnaires.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale du siège ou la communication de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

La durée de la société est illimitée. La société pourra être dissoute à tout moment par décision de l'assemblée générale des actionnaires, délibérant dans les formes prescrites par la loi pour la modification des statuts.

Art. 2. La société a pour objet, tant à Luxembourg qu'à l'étranger, toutes opérations généralement quelconques, industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement à la création, la gestion et le financement, sous quelque forme que ce soit, de toutes entreprises et sociétés ayant pour objet toute activité, sous quelque forme que ce soit, ainsi que la gestion et la mise en valeur, à titre permanent ou temporaire, du portefeuille créé à cet effet, dans la mesure où la société sera considérée selon les dispositions applicables comme "Société de Participations Financières".

La société peut également s'intéresser par toutes voies dans toutes affaires, entreprises ou sociétés ayant un objet identique, analogue ou connexe, ou qui sont de nature à favoriser le développement de son entreprise ou à le lui faciliter, ainsi que procéder à l'acquisition, la détention, l'exploitation, le développement et la mise en valeur de tous biens immobiliers, terrains à bâtir y compris.

Art. 3. Le capital social est fixé à quatre-vingt-dix-neuf mille euros (EUR 99.000,-) divisé en quatre-vingt-dix-neuf (99) actions d'une valeur nominale de mille euros (EUR 1.000,-) chacune.

Art. 4. Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

La société pourra procéder au rachat de ses actions au moyen de ses réserves disponibles et en respectant les dispositions de l'article 49-2 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Le capital social de la société peut être augmenté ou diminué en une ou plusieurs tranches par une décision de l'assemblée générale des actionnaires prise en accord avec les dispositions applicables au changement des statuts.

Art. 5. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut pas dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas, l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 6. Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

De même, le conseil d'administration est autorisé à émettre des emprunts obligataires sous forme d'obligations au porteur ou autre, sous quelque dénomination que ce soit et payable en quelque monnaie que ce soit.

Le conseil d'administration déterminera la nature, le prix, le taux d'intérêt, les conditions d'émission et de remboursement et toutes autres conditions y ayant trait.

Un registre des obligations nominatives sera tenu au siège social de la société.

L'achat et la vente de parts ou actions de sociétés tierces est du ressort exclusif de l'assemblée générale des actionnaires.

Le conseil d'administration élit en son sein son président.

Le conseil d'administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télécopie ou e-mail, étant admis.

En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, lettre, télégramme, télécopie, e-mail, ainsi que par téléconférence. Si les décisions sont prises par téléconférence ou e-mail, un procès-verbal sera dressé et signé par tous les administrateurs qui ont participé. Les résolutions par écrit approuvées et signées par tous les administrateurs auront les mêmes effets que les résolutions adoptées lors des réunions du conseil d'administration. Le conseil d'administration peut également prendre ses décisions par voie circulaire.

Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix, la voix du président étant prépondérante en cas de partage des voix.

La société se trouve engagée par les signatures conjointes de deux administrateurs.

Art. 7. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

Art. 8. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 9. L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le 10 mai à 13.30 heures à Luxembourg, au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour n'est pas un jour ouvrable, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 10. Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales.

Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le conseil d'administration peut décider que pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion.

Tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

Art. 11. L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Art. 12. Sous réserve des dispositions de l'article 72-2 de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, le conseil d'administration est autorisé à procéder à un versement d'acomptes sur dividendes.

Art. 13. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, ainsi que ses modifications ultérieures, trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

- 1) Le premier exercice social commence aujourd'hui même et finit le 31 décembre 2008.
- 2) La première assemblée générale annuelle aura lieu en 2009.

Souscription et Libération

Toutes les actions ont été entièrement souscrites par la comparante et libérées en espèces de sorte que le montant de quatre-vingt-dix-neuf mille euros (EUR 99.000,-) est à la libre disposition de la société, ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Déclaration

Le notaire instrumentaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève approximativement à la somme de deux mille cent (EUR 2.100,-) euros.

Assemblée constitutive

Et à l'instant la comparante préqualifiée, représentant l'intégralité du capital social, à pris à l'unanimité, les résolutions suivantes:

- 1) Le nombre des administrateurs est fixé à quatre (4) et celui des commissaires à un (1).
- 2) Sont appelés aux fonctions d'administrateurs:
 - a) Monsieur Marc KOEUNE, économiste, né le 4 octobre 1969 à Luxembourg - Luxembourg et domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg;
 - b) Monsieur Michaël ZIANVENI, juriste, né le 4 mars 1974 à Villepinte - France et domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg;
 - c) Monsieur Sébastien GRAVIÈRE, juriste, né le 9 avril 1973 à Nancy - France et domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg;
 - d) Monsieur Jean-Yves NICOLAS, employé privé, né le 16 janvier 1975 à Vielsalm - Belgique et domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.
- 3) Est appelée aux fonctions de commissaire:
 - La société CEDERLUX-SERVICES S.à r.l., ayant son siège social au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous n ° B 79.327.
- 4) Les mandats des administrateurs et commissaire prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2013.
- 5) Le siège de la société est fixé au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, celui-ci a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: M. Koeune et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 14 août 2008. LAC/2008/34026. — Reçu quatre cent quatre-vingt-quinze euros Eur 0,5% = 495,00.

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 août 2008.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2008110848/5770/137.

(080128777) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2008.

Safipa S.A., société Anonyme de Financement et de Participation, Société Anonyme.

Siège social: L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers.

R.C.S. Luxembourg B 52.368.

Le bilan au 31.12.2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 août 2008.

Fiduciaire B+C s.à.r.l., Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2008110385/7759/14.

Enregistré à Luxembourg, le 7 juillet 2008, réf. LSO-CS02848. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080127949) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2008.

Samsalux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R.C.S. Luxembourg B 141.005.

—
STATUTS

L'an deux mille huit, le sept août.

Par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

la société "ECOPROMPT S.A.", société anonyme régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 23 Val Fleuri, L-1526 Luxembourg,

ici représentée par Madame Christel DETREMBLEUR, juriste, demeurant professionnellement au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg,

en vertu d'une procuration sous seing privé, lui délivrée à Luxembourg, le 6 août 2008.

La procuration signée "ne varietur" par la mandataire du comparant et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lequel comparant, représenté comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société anonyme qu'il déclare constituer et dont il a arrêté les statuts comme suit:

Art. 1^{er}. Il est formé une société anonyme luxembourgeoise sous la dénomination de "SAMSALUX S.A."

Le siège social est établi à Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

La durée de la société est illimitée.

Art. 2. La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

La société peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs immobilières et mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter et accorder à d'autres sociétés, tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société peut également procéder à toutes opérations immobilières, mobilières, commerciales, industrielles et financières nécessaires et utiles pour la réalisation de l'objet social.

Art. 3. Le capital social est fixé à trente-neuf mille euros (39.000,- EUR), divisé en trois cent quatre-vingt-dix (390) actions, d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

En cas d'augmentation du capital social les droits attachés aux actions nouvelles seront les mêmes que ceux dont jouissent les actions anciennes.

La société est encore autorisée à émettre des emprunts obligataires ordinaires, avec bons de souscription ou convertibles, sous forme d'obligations au porteur ou autre, sous quelque dénomination que ce soit et payables en quelque monnaie que ce soit, étant entendu que toute émission d'obligations, avec bons de souscription ou convertibles, ne pourra se faire que dans le cadre des dispositions légales, spécialement de l'article 32-4 de la loi sur les sociétés commerciales. Le conseil d'administration déterminera la nature, le prix, le taux d'intérêt, les conditions d'émission et de remboursement et toutes autres conditions y ayant trait.

Art. 4. La société est administrée par un conseil composé de trois (3) membres au moins, actionnaires ou non. Toutefois, lorsque la société est constituée par un actionnaire unique ou que, à une assemblée générale des actionnaires, il est constaté que celle-ci n'a plus qu'un actionnaire unique, la composition du conseil d'administration peut être limitée à un (1) membre jusqu'à l'assemblée générale ordinaire suivant la constatation de l'existence de plus d'un actionnaire. Les administrateurs seront élus par l'assemblée générale des actionnaires qui fixe leur nombre, leurs émoluments et la durée de leur mandat. Les administrateurs sont élus pour un terme qui n'excédera pas six (6) ans, jusqu'à ce que leur successeurs soient élus.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de la première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 5. Le Conseil d'Administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Le Conseil d'Administration doit désigner son président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le Conseil d'Administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme ou télex, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou télécopieur.

Les décisions du Conseil d'Administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Le Conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

La société se trouve engagée soit par la signature collective de deux administrateurs, soit par la signature individuelle de l'administrateur unique, soit par la signature individuelle du délégué du conseil dans les limites de ses pouvoirs.

Art. 6. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

Art. 7. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de la même année.

Art. 8. L'assemblée générale annuelle se réunit le troisième mardi du mois de mai à 17 heures au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 9. Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le Conseil d'Administration peut décider que pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

Art. 10. L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Le Conseil d'Administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

Art. 11. La loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales ainsi que ses modifications ultérieures, trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

- 1.- Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la société et se termine le 31 décembre 2008.
- 2.- La première assemblée générale annuelle des actionnaires aura lieu en 2009.

Souscription et libération

Les trois cent quatre-vingt-dix (390) actions sont souscrites par la société "ECOPROMPT S.A.", prénommée.

Toutes les actions ainsi souscrites ont été entièrement libérées par des versements en numéraire, de sorte que la somme de trente-neuf mille euros (EUR 39.000,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

105743

Déclaration

Le notaire-rédacteur de l'acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève approximativement à la somme de mille cinq cents euros.

Décision de l'actionnaire unique

Et aussitôt l'actionnaire, représentant l'intégralité du capital souscrit a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Le nombre d'administrateurs est fixé à trois (3) et celui du commissaire à un (1).

Deuxième résolution

Sont appelés aux fonctions d'administrateur:

1.- Monsieur Romain THILLENS, licencié en sciences économiques appliquées, avec adresse professionnelle au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.

2.- Monsieur Christophe BLONDEAU, employé privé, avec adresse professionnelle au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.

3.- Monsieur Nour-Eddin NIJAR, employé privé, avec adresse professionnelle au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg. Monsieur Christophe BLONDEAU, prénommé, est nommé Président du Conseil d'Administration.

Troisième résolution

Est appelée aux fonctions de commissaire aux comptes:

"HRT Révision S.A.", ayant son siège au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.

Quatrième résolution

Les mandats des administrateurs et commissaire prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2013.

Cinquième résolution

Le siège social est fixé au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donné à la mandataire du comparant, connue du notaire instrumentant par ses nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: C. DETREMBLEUR, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 12 août 2008. Relation: EAC/2008/10757. — Reçu cent quatre-vingt-quinze Euros (39.000,- à 0,5 % = 195,- EUR).

Le Receveur ff. (signé): BOIÇA.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations par Maître Patrick SERRES, notaire de résidence à Remich, en remplacement de Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem, sur base d'un mandat oral.

Remich, le 22 août 2008.

Patrick SERRES.

Référence de publication: 2008109630/239/140.

(080127315) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2008.

Dolce International (Lux-Dutch) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons Malades.

R.C.S. Luxembourg B 117.715.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juillet 2008.

SG AUDIT SARL

Signature

Référence de publication: 2008109592/521/14.

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2008, réf. LSO-CT10010. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080126391) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2008.

B & R Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4987 Sanem, 15, Quartier de l'Eglise.

R.C.S. Luxembourg B 86.333.

—

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 25 août 2008 tenue au siège social.

Sont présents les administrateurs suivants:

Monsieur Bernard Van Leeuwen, administrateur et président de cette assemblée,

Monsieur Reinold Van Leeuwen, administrateur et secrétaire de cette assemblée.

Monsieur Alexandre Van Leeuwen, administrateur.

Le président fait constater que tous les administrateurs sont présents. L'assemblée est dès lors constituée valablement afin de débattre de l'ordre du jour qui est le suivant:

1. Révocation d'un directeur technique
2. Nomination de deux nouveaux gérants techniques.

Première résolution:

L'assemblée révoque Monsieur Alberto TINOCO GONCALVES demeurant à L-8440 Steinfort, 85A, route de Luxembourg, né à Macieira de Cambra (Portugal), le 30 décembre 1964. Il ne fait donc plus partie du comité de direction.

Deuxième résolution:

L'assemblée décide de nommer comme nouveaux directeurs techniques:

1. Monsieur Bernard WERY demeurant à B-6792 Aix-sur-Cloie, 27, rue Claie, né le 19 novembre 1949 à Marche-en-Famenne. Il est en charge du département maçonnerie
2. Monsieur Laurent GOLINVAUX demeurant à B-6792 Halanzy/Aubange, 30, rue Croix Rouget, né à Dinant, le 16 septembre 1972. Il est en charge du département jardinage.

Plus rien n'étant fixé à l'ordre du jour, la séance est levée le 25 août 2008 à 15 heures après lecture et approbation du présent procès-verbal.

Bernard Van Leeuwen / Reinold Van Leeuwen / Alexandre
Van Leeuwen.

Référence de publication: 2008109388/9327/31.

Enregistré à Luxembourg, le 25 août 2008, réf. LSO-CT11258. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080126709) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2008.

Opus GP Sarl, Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-8070 Bertrange, 10B, rue des Mérovingiens, Z.I. Bourmicht.

R.C.S. Luxembourg B 130.580.

Extrait informatif concernant le Siège Social de la Société

Lors du conseil communal de Bertrange il a été décidé de doter d'une dénomination les rues de la zone industrielle dite «ZI Bourmicht».

De ce fait, le Siège Social de la Société est désormais comme suit:

10B, rue des Mérovingiens, ZI Bourmicht, L-8070 Bertrange

Luxembourg, le 11 août 2008.

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2008109323/9168/17.

Enregistré à Luxembourg, le 20 août 2008, réf. LSO-CT09522. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080126323) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2008.